

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

VOL. I.

MONTRÉAL, JEUDI, 2 DECEMBRE 1869.

No. 4

SOMMAIRE DU No. 4.—Déc. 2, 1869

Rapport Officiel.

RAPPORT SUR L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTRÉAL.....	40
RAPPORT SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.—Instruction des Enfants.....	50
Instruction de la jeunesse.—Ecole de l'Assomption.....	51
Ecole de Ste. Anne.—Conditions suggérées à nos écoles d'Agriculture.—Conditions d'admission.—Matières de l'Enseignement.—Travail.—Prime Calcul comparatif entre l'ancien system et celui proposé en remplacement.—Causes qui éloignent les élèves des écoles d'agriculture.—Règlement.—Vacances.....	52
Comité pour visiter.—Ecole anglaise d'Agriculture.—De l'âge mur.—Journaux agricoles.—Lectures publiques.—Direction des Sociétés d'Agriculture.—Concours.....	53
Fermes bien tenues.—Programme.—Séparation de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption du Collège.....	54
Agronomie.	
DES LABOURS.—Conditions d'un bon labour.—Largeur et profondeur de la tranche retournée par la charrue.—Direction des raies de labour.....	54
Largeur à donner aux tranches.....	55
CULTURE THÉORIQUE ET PRATIQUE.—Nos terres non essouchées sont déjà appauvries.—Ce qui nous manque.—Les souches d'arbres engraisent-elles la terre?—Les cailloux éparpillés seraient-ils par hasard avantageux?.....	55
Avantages des labours d'automne.—Sarclage des blés.—Principe fondamental d'une bonne culture.—Observations que chacun devrait méditer.—Travail bien désirable.—L'agriculture est notre principale richesse.—Nouvel essai du blé d'automne: Par MM. MARTIN ET ROBERT.....	56
Amélioration des chemins.....	56
Bons chemins dans toute la Province.....	59
Chemins d'hiver.....	62
Caves économiques pour légumes.....	57
Dompter les taureaux.....	57
Moutons Mérinos.....	57
Pommes extraordinaires.....	58
Reproducteurs améliorés pour le Comté de Montmagny.....	58
Ce que disent les routiniers.....	58
Avis que gouteront les amis de la routine.....	58
Reorganisation des Sociétés d'Agriculture.....	59
La Presse.—La Semaine Agricole.—Encouragement.....	59
VISITE D'UNE FERME MODÈLE. [Par notre Correspondant spécial.—Appel aux imitateurs de St. Thomas.—Egouts et drainage.—4000 minots de betteraves sur 4 arpents.....	60

Culture du Tabac.

Quel est le meilleur engrais pour le Tabac.—Théories chimiques erronées.—DR. GÉNAND 60

Arboriculture.

Du Pommier.—J. E. LABONTÉ..... 60

Colonisation.

Bonne nouvelles de la Gaspésie..... 61

Déboisement.—Territoire du Nord-Ouest..... 61

Explorations; Futurs colons, attention!..... 61

Sport.

Canard-Machine, Attrape-cochon..... 61

Coin du Feu.

Conservation des oiseaux utiles au cultivateur..... 62

Les moineaux..... 62

Les Canadiens sont-ils des sauvages?..... 62

Signes annonçant le mauvais temps..... 62

Sucre de betteraves.—Petite nouvelles agricoles..... 62

Feuilleton.

La fosse aux lions.—L'équateur.—Les requins..... 62

Illustrations.

Caves économiques pour légumes, 2 gravures..... 57

Manière d'atteler les taureaux..... 57

Marchés de la Province..... 64

Rapport sur l'École Vétérinaire de Montréal.

Le Comité nommé à l'Assemblée du Conseil d'Agriculture, tenue à Montréal le 12 Octobre de la présente année, pour visiter l'École vétérinaire de Montréal, à laquelle le Conseil d'Agriculture continue les demi-bourses fondées par la ci-devant Chambre d'Agriculture, a l'honneur de faire rapport :

Que les membres de ce comité se sont rendus, le 17 courant, à l'établissement de M. McEachran et que nous avons commencé là, l'examen de tout ce qui se rattache à cette institution.

M. McEachran, le zélé Directeur de l'école, s'est mis avec empressement à notre disposition. Il s'est chargé de tout nous montrer lui-même et de fournir tous les renseignements possibles.

Quoique l'école n'existe que depuis trois ans, l'organisation en paraît complète. Son affiliation à l'Université McGill offre de grands avantages aux élèves qui obtiennent des diplômes qui sont même reconnus par les Universités de Londres et d'Edimbourg. Il est très flatteur pour l'école vétérinaire de Montréal, de voir qu'un de ses élèves gradués ici, a été choisi entre dix-sept aspirants, pour médecin vétérinaire dans une des plus importantes institutions de ce genre, dans le Yorkshire, Angleterre.

Les chaires d'enseignement sont au complet, et sont ainsi remplies :

Professeurs :

M. McEachran. Anatomie vétérinaire, Chirurgie et Pratique de Médecine Vétérinaire.

Dr. Fraser, M. D. Physiologie.

Dr. Craik, M. D. Chimie théorique et pratique.

Principal Dawson, L. L. D. Botanique.

M. McEachran. Cours de dissection, d'anatomie démonstrative, etc.

Quoique nous n'ayons pas eu l'avantage d'entendre les lectures des savans Professeurs, nous sommes persuadés, d'après la haute réputation dont ils jouissent, que l'enseignement est des plus parfait.

Le cours de l'école vétérinaire est de trois ans. Les cours commencent au mois d'Octobre et se terminent à la fin d'Avril. Les élèves retournent

ensuite chez leurs parents, passer les mois les plus précieux de l'année ; ce qui est d'un grand avantage pour les cultivateurs qui y envoient leurs enfants.

Sept élèves seulement fréquentent l'école, dont cinq profitent des demi-bourses que le Conseil met à sa disposition. Des deux élèves qui ne profitent pas de la sixième et dernière demi-bourse affectée à cette école, l'un vient d'Angleterre et est le frère de Mr. McEachran et l'autre un jeune homme de la Province d'Ontario. Le Conseil pourrait prendre des mesures pour disposer de cette demi-bourse en faveur de l'un de ces jeunes gens ou la diviser entre eux deux, s'il ne se présente pas d'autre élève de la Province de Québec d'ici au mois de Janvier.

Sur ces sept élèves, cinq appartiennent à l'élément britannique et deux seulement sont Canadiens Français, Mr. Bruneau, du Comté de Laprairie et Mr. Levesque de Berthier. Si le nombre des élèves est fort restreint, en revanche ces élèves sont fort intelligents et ne peuvent manquer de faire le plus grand honneur à l'école.

Le petit nombre d'élèves qui suivent les cours de l'école vétérinaire ne doit pas surprendre quand on songe aux difficultés d'une institution naissante et surtout d'une institution de cette nature. L'art vétérinaire n'est élevé au rang d'une science que depuis peu, même dans les pays les plus avancés. Il n'est pas étonnant que dans un jeune pays comme le nôtre où l'on a tout à faire pour se procurer le nécessaire, on n'apprécie pas généralement l'importance d'une science très utile, mais que, jusqu'à aujourd'hui l'on n'admettait pas comme une nécessité.

Nous sommes heureux de voir que la théorie est accompagnée de la pratique la plus sérieuse comme le prouvent les exercices auxquels on soumet les élèves. Pour qu'un enseignement porte des fruits, il faut qu'il soit appuyé immédiatement de la pratique. Les élèves se rendent à l'établissement à huit heures du matin et ne sont libres qu'à huit heures du soir. Les cours donnés par les divers Professeurs à différentes heures de la journée, durent en tout quatre heures de temps. Les heures intermédiaires sont remplies par l'étude, la préparation

des médicaments, la dissection, la revue des malades à l'infirmerie et la visite à domicile faite par l'habile Directeur McEachran, accompagné de quelques uns de ses élèves à tour de rôle, des principales écuries de la ville, telles que celles de Mr. M. John Sheddou (dites écuries du Grand Tronc) Ogilvie, Bancroft, Peel, Patterson etc., dont les chevaux sont sous leurs soins. Les élèves repassent ainsi quatre cents chevaux par jour. Il est évident qu'à visiter un si grand nombre de sujets, les élèves ne peuvent faire autrement que de connaître promptement les différentes maladies qui affectent les chevaux en particulier, se les rendre familières et acquérir ainsi beaucoup d'expérience.

Les cours sont donnés à l'Université McGill, mais les autres exercices se font à l'établissement de la Rue Craig, qui est sous la direction de Mr. McEachran. La disposition des bâtiments qui renferment une petite cour intérieure permet une surveillance et un accès faciles aux différentes bâtisses qui paraissent complètes, mais quelque peu petites, même pour aujourd'hui. En entrant dans la cour, la première que l'on trouve donne accès à la Pharmacie, qui sert aussi à la consultation. Le Laboratoire est occupé par les Elèves qui travaillent activement à préparer les drogues, à remplir les prescriptions du matin, etc. Le côté Sud, opposé à la Pharmacie, est divisé en deux séparations; la première contient deux boîtes, munies de crochets de poulies et de cordes, disposées spécialement pour administrer les remèdes aux sujets malades qui seraient disposés à montrer quelque résistance; la deuxième, la salle de dissection qui est bien pourvue des appareils nécessaires à cette fin. L'infirmerie occupe toute l'aile ouest, et renferme habituellement une douzaine de chevaux qui sont sous les soins immédiats des élèves. Toutes ces bâtisses sont bien disposées, bien ventilées et tenues dans l'ordre le plus parfait.

Le Musée, qui appartient au Conseil d'Agriculture, mais à l'usage de l'école vétérinaire, est dans une des salles du Collège McGill. Quoique très incomplet, ce Musée possède un excellent commencement de collections de préparations anatomiques et de botanique. Il est regrettable que ce Musée ne soit pas dans une bâtisse spéciale, plus à la portée du public. Le Comité espère que, dès que les bâtisses pour les Expositions provinciales seront construites d'une manière permanente à Montréal, le Conseil s'empresera de consacrer au Musée, une de ses plus belles salles.

Votre Comité est heureux de dire qu'il a été agréablement surpris de trouver une école vétérinaire aussi avancée. L'enseignement fortement pratique, basé sur la science que l'on donne aux élèves, nous assure que

ces élèves pourront rendre des services immédiatement à leur sortie de l'école. Nous le déclarons hautement cette école est digne de l'encouragement du public et de l'aide du Conseil d'Agriculture.

Votre Comité est persuadé que les services que rendra cette institution, profiteront particulièrement aux cultivateurs. Les villes ont généralement assez de Médecins vétérinaires mais les campagnes en sont absolument dépourvues. L'École Vétérinaire nous donnera ses élèves gradués, qui non-seulement nous guériront nos animaux malades, mais qui par leur science nous apprendront à préserver notre bétail d'un grand nombre d'accidents. Votre Comité se permettra d'en donner un exemple. Leurs conseils sur la manière de ferrer les chevaux, éviteront une grande partie des maladies qui originent d'une mauvaise ferrure, malheureusement si communes dans nos campagnes. L'ignorance profonde où nous sommes généralement, sur les soins convenables à donner à nos animaux lorsqu'ils sont malades, nous fait pressentir les services précieux que nous rendra l'École vétérinaire de Montréal, qui s'applique à former des élèves bien qualifiés. Leur habileté sera tellement évidente qu'elle fera disparaître de nos campagnes, ces maréchaux improvisés qui montrent ordinairement plus de bonne volonté que de savoir.

Votre Comité regrette qu'il n'y ait pas un plus grand nombre d'élèves et surtout de Canadiens-Français, qui fréquentent cette excellente institution. Votre Comité croit que l'existence de cette école n'est pas généralement assez connue des cultivateurs. Il est malheureux que les jeunes gens qui la connaissent, n'apprécient pas assez les avantages de ces cours. Cette carrière est loin d'être encombrée, elle offre un bel avenir aux premiers qui l'embrasseront. Hors des villes, il n'y a pas dans toute la Province de Québec, un maréchal qui sache unir parfaitement la théorie à la pratique. Il est évident que celui qui se présenterait dans nos campagnes avec un diplôme universitaire, comportant toute qualification, serait extrêmement occupé. Tout en rendant d'immenses services aux cultivateurs, il se créerait une position qui ne le céderait à aucune autre, sous le rapport de la fortune et de l'honorabilité.

Tout en regrettant que les cours de l'école vétérinaire soient donnés exclusivement en anglais, Votre Comité, reconnaît que sous les circonstances actuelles il est impossible de demander plus. Le Comité espère avec confiance que dès que des Canadiens français seront gradués, on les adjoindra aux Professeurs actuels et alors les Canadiens Français qui forment l'immense majorité de la Pro-

vince, pourront profiter plus amplement des bienfaits de cette école.

En terminant, votre Comité se permet de suggérer au Conseil d'Agriculture d'augmenter le nombre des demi-bourses pour induire plus de jeunes gens à suivre l'école vétérinaire, d'approprier quelques fonds pour compléter le Musée qui est tout à fait indispensable aux élèves et en dernier lieu, d'obliger les journaux Agricoles que le conseil favorisera de son patronage, de publier permanemment un avis de l'existence de cette institution ainsi que les renseignements etc, que le Conseil d'Agriculture croira devoir faire publier à son sujet.

Le tout humblement soumis-

BASILE BENOIT,
A. SOMMERVILLE.

Rapport sur l'Enseignement Agricole.

Au Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Messieurs.—Votre assemblée du douze Octobre dernier ayant formé un comité composé de MM. Joly, Lévesque, Tassé, Browning et Gaudet, chargé de s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, fixer le nombre des professeurs, chef de pratique, et autres employés nécessaires à telle institution agricole, ainsi que la rétribution de chacun d'eux, et généralement de prescrire l'emploi des deniers publics octroyés à telle institution; et décidé que ce comité fasse rapport: en outre un projet de règlement pour les sociétés d'agriculture ayant été référé au comité d'instruction agricole: j'ai l'honneur de vous présenter, au nom de ce comité, dont j'ai été nommé président, le rapport suivant:

Le 27 ultimo nous nous réunissions à Montréal pour commencer nos recherches, nous communiquer nos idées et les discuter, tout en nous transportant successivement aux deux écoles d'agriculture que nous voulions visiter, et nous nous séparions le deux du courant. Ces quelques jours de réunion ont été, croyons-nous, bien employés par votre comité.

Considérant d'abord que c'est la généralité de nos cultivateurs qui suit une mauvaise pratique agricole, nous avons du rechercher les moyens les plus efficaces de rendre l'instruction et la pratique agricoles plus universelles chez eux. Ce but, si désirable qu'il soit, n'est pas facile à atteindre; il exige un système multiple d'instruction, un système qui s'adresse tout à la fois à l'enfance, à la jeunesse et à l'âge mur.

A l'enfance.—Il faut saisir l'enfant de la campagne à son école, et lui faire lire et apprendre par cœur les rudiments de la science agricole. A côté

té du catéchisme du chrétien, il faut faire le catéchisme de l'habitant. Pour cet effet, le Conseil pourrait approuver un petit traité d'Agriculture pour les écoles, ou même offrir une prime pour le meilleur qui serait publié d'ici à un an. Si l'instituteur, connaissant les premiers principes de la culture, faisait avec ces élèves des promenades agricoles sur les fermes les mieux cultivées des environs ; s'il cultivait lui-même avec ses élèves, un petit jardin, il les initierait à l'agriculture et à l'horticulture ; du moins contribuerait-il à faire aimer les études et la profession de l'agriculteur.

A la jeunesse.—C'est pour elle qu'il faut des écoles spéciales d'Agriculture. Nous en avons deux : celles de St. Anne et de l'Assomption. Votre Comité a visité ces établissements, où il a été reçu avec beaucoup de courtoisie. Parlons d'abord de celui de l'Assomption, que nous avons visité en premier lieu.

Il y a neuf élèves, logés temporairement dans une ancienne et petite maison de la ferme ; un édifice encore en voie de construction pourra recevoir sous peu au moins vingt élèves pensionnaires. Cette école, de date récente, est dépourvue de la plupart des choses nécessaires à un bon enseignement agricole. Point de collections de minéraux, de terres ; point de modèles, de planches, de cartes. Peu de bétail ; seulement quelques animaux dignes de figurer sur une ferme modèle. Bien peu d'instruments aratoires. Quant à la ferme elle-même, elle n'a de recommandable que la position et la qualité de son sol. Les divisions de la terre, les clôtures, les fossés, le drainage, les bâtiments, les instruments perfectionnés, l'amélioration et la façon du sol laissent beaucoup à désirer.

En conséquence l'enseignement nous a paru plus théorique que pratique, et porter même sur certaines matières étrangères à l'agriculture. Ici, comme à St. Anne, il nous a paru que les élèves n'aiment guères le travail et la pratique agricoles ; quelques-uns ne seraient même venus à l'école de l'Assomption que pour l'étude de matières purement littéraires ou grammaticales. Le chef de pratique n'est pas suffisamment qualifié.

Votre comité suggère que l'école de l'Assomption présente sur sa ferme, pour les années 1870 et 1871, un modèle de rotation sur une étendue d'environ 30 arpents, comprenant huit divisions, et renfermant céréales, prairies, pacage, plantes textiles, légumes à gousses, et légumes à racines bulbeuses.

ECOLE STE. ANNE.

Cette école est assez bien montée : échantillon de minéraux, terres, grains, modèles anatomiques ou autres cartes, planches, livres. La

ferme est bien tenue, à en juger par les parties que nous avons visitées. On y voit un système de culture : sol net et bien façonné, amélioré et même drainé dans quelques-unes de ses parties : assez bonnes clôtures ; instruments aratoires nombreux et perfectionnés. Bétail assez nombreux : espèce bovine et porcine bien choisies ; troupeau de moutons renfermant de bonnes pièces : ses chevaux seuls laissent à désirer. Constructions et surtout vacherie, porcherie et laiterie bien conditionnées. Cependant les divers bâtiments ne forment pas un tout commodément disposé : c'est ainsi que les granges sont trop loin des étables, ainsi que l'eau et le hangar : cette mauvaise disposition occasionne des pertes de temps dans le service.

Avec tous ses avantages, l'école de St. Anne manque d'élèves : elle n'en a que deux depuis le commencement de cette année scolaire. Quelle en est la cause ? Nous en parlerons plus loin.

CONDITIONS SUGGÉRÉES A NOS ÉCOLES D'AGRICULTURE.

A St. Anne et à l'Assomption, nous avons conféré à plusieurs reprises, avec MM. les directeurs et professeurs. Et, après avoir sérieusement étudié les données que nous avons eues ; après avoir beaucoup discuté entre nous, et murement réfléchi chacun en notre particulier, nous en sommes venus aux conclusions suivantes :

Il faut des écoles d'agriculture. Mais pour être efficaces, elles doivent être appropriées à l'état agricole de notre pays, ainsi qu'aux mœurs, à la fortune et à l'éducation de ses habitants. Elles doivent être essentiellement pratiques, et avoir pour but de former des cultivateurs praticiens.

Elles auront et enseigneront un système de culture éprouvé, propre au pays, et profitable au cultivateur. La ferme attachée à l'école, offrira sous tous rapports, un véritable modèle de culture, non-seulement améliorante, mais aussi payante. Les races d'animaux qu'elle entretiendra seront aussi les plus profitables. Elle appliquera les véritables principes dans son exploitation agricole, et l'enseignement qu'elle donnera ne sera que l'explication raisonnée de sa pratique : explication simple, mise à la portée des intelligences peu habituées au langage scientifique.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, le jeune homme présentera un certificat de bonne conduite morale, sera âgé d'au moins quinze ans, et d'une constitution assez forte pour accomplir le travail exigé par le règlement ; il devra lire couramment et savoir écrire et chiffrer.

MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Les matières enseignées dans le cours agricole, qui sera de deux ans,

comprendront : l'arithmétique, la comptabilité et la géométrie agricoles, Des notions sur les constructions rurales. Principes du drainage. Conduite et maniement des instruments d'agriculture. Lois municipales et d'agriculture. Chimie et géologie agricoles : études des engrais et des amendements. Éléments de botanique ; culture des jardins et des vergers : plantation, taille et greffe. Etudes particulières sur les différents grains, légumes, plantes fourragères et textiles. Administration et travaux de la ferme. Assolements. Élevage du bétail, amélioration des races, maladies et traitement des animaux. Conditions de la laiterie : fabrication du beurre et du fromage.

On pourra bien chercher à perfectionner les connaissances grammaticales des élèves ; mais on n'exigera pas qu'ils se rendent capables de rédiger les leçons du cours. On leur donnera des leçons toutes rédigées ; on leur expliquera les mots et les choses qu'ils ne comprennent pas, et on exigera soit la récitation, soit le compte rendu verbal de la leçon. On ne visera pas à former des savants, mais de bons cultivateurs praticiens ; non pas simplement des directeurs surveillants de fermes, mais des chefs d'exploitation capables de travailler eux-mêmes.

TRAVAIL.

Votre comité insiste fortement pour que les élèves conservent le goût et l'aptitude pour le travail des champs ; qu'ils développent les forces de leur corps, autant que les facultés de leur esprit ; qu'ils exécutent tous les travaux du cultivateur, consacrant au travail manuel huit heures par jour en été, c'est-à-dire de Mai en Septembre inclusivement, et quatre heures en hiver, c'est-à-dire, d'Octobre en Avril aussi inclusivement.

Les jeunes gens qui ne pourraient ou ne voudraient pas se soumettre à ce règlement, ne seront pas admis : leur exemple et probablement leur conversation ne pourraient que nuire aux véritables vocations agricoles.

RÉTRIBUTION DU TRAVAIL DES ÉLÈVES.

Vu les dépenses générales qu'elles occasionnent, les écoles d'Agriculture devraient renfermer, chacune au moins vingt élèves. Le travail d'un pareil nombre de jeunes gens robustes serait certainement profitable aux directeurs de l'école, et, en compensation, ceux-ci donneraient la pension et l'instruction à chaque élève présent pour soixante piastres par année. La nourriture sera celle des cultivateurs à l'aise. On peut avoir une telle pension pour six piastres par mois au village de l'Assomption. Ce serait à même les fonds laissés à la disposition de votre Conseil que ces pensions seraient payées et alors les bourses ac-

tuelles seraient abolies. Par cet arrangement les élèves n'auraient à payer que les menus frais de blanchissage, de papeterie et à fournir le lit.

PRIME.

En outre, pour encourager l'achèvement du cours, une prime de 25 piastres serait offerte par le Conseil à tout élève ayant obtenu à la fin de ses deux années d'études, un certificat de capacité, d'application et de bonne conduite.

Par ces différents arrangements la raison de pauvreté qui éloigne les élèves, disparaîtrait, et le gouvernement, comme on le verra tout à l'heure, n'aurait rien de plus à payer que sous le présent système, et il pourrait raisonnablement espérer d'obtenir des résultats plus satisfaisants.

CALCUL COMPARATIF ENTRE LES DEUX SYSTÈMES.

Comparons les dépenses des deux écoles d'agriculture d'après le système actuel et celui que propose le comité.

Allocation du gouvernement à chaque école.....\$800.00 :

Les allocations aux deux écoles formant.....\$1600.00

8 par cent sur les \$45,000 appropriées aux Soct. d'Agri. 3600.00

5200.00

SYSTÈME PROPOSÉ.

En allouant pour le personnel du corps enseignant la somme de :

Directeur prof. \$250,00
Professeur 500,00
Assistant direct. 200,00
\$950 00

Le Chef de pratique travaillant sur la ferme et gagnant ses dépenses est payé par le propriétaire de la ferme.

(D'après nos informations, le personnel dirigeant et enseignant dans les deux écoles, n'a jamais reçu une rétribution aussi élevée que celle que nous lui assignons dans notre projet).

Dépenses pour soutenir l'école :

Maître ouvrier pour l'atelier.....\$60 00
Entretien de l'atelier et les outils 50 00
Chauffage 40 00
Eclairage..... 30 00
Lavage et menus frais d'entretien..... 20 00
Augmentation de la bibliothèque..... 20 00
Dépenses pour expériences chimiques. 36 00
Usage des cartes tableaux livres..... 20 00
Abonnement aux journaux..... 10 00

Sujet de dissection pour art vétérinaire..... 10 00
Réparation à la maison..... 20 00
Assurance de la maison..... 24 00
Loyer de la maison 160 00

500 00

Dépenses totales d'une école..... \$1450 00

Les dépenses des deux écoles seront donc de..... \$2900 00

20 élèves à \$60 pour pension 1200 00

Supposant (ce qui est exagéré) que chaque année il sorte 20 élèves méritant la prime \$25..... 500 00

4600 00

On a une dépense de Il restera en faveur du système proposé une balance de..... 600 00

C'est-à-dire de quoi payer 10 pensions.. 5200 00

Il serait donc possible d'avoir trente élèves à nos écoles, avec l'argent approprié à cet effet.

CAUSES QUI ÉLOIGNENT LES ÉLÈVES DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

1^{ère} : *Pauvreté.*—Qu'on nous permette maintenant quelques remarques sur les causes qui éloignent la jeunesse des écoles d'agriculture.

Cette cause étant assez généralement admise, nous l'avons combattue en n'exigeant des élèves pour leur pension et leur instruction qu'un peu de travail, et leur allouant, moyennant certaines conditions, une prime de 25 piastres.

2^{de} : *Les parents ne veulent pas se priver du travail de leurs enfants.*—Cette cause existe pour plusieurs ; mais elle n'est pas assez universelle pour laisser croire qu'au moins cinquante cultivateurs, dans la province de Québec, ayant plusieurs garçons, ne puissent facilement permettre à l'un d'entre eux de passer deux ans à l'école.

3^e : *Préjugés.*—Des cultivateurs ignorants et routiniers croient que pour bien cultiver il n'est pas besoin d'étudier ; c'est malheureusement l'erreur d'un grand nombre. Cette erreur sera combattue par l'exemple des cultivateurs instruits, dont le système de culture sera profitable. Elle le sera aussi par les Catéchismes agricoles dans les écoles élémentaires, par les lectures publiques sur l'agriculture, les journaux et les concours agricoles. Voilà, croyons nous, les causes tirées du côté des cultivateurs, et que les écoles ne peuvent contrôler. En voici d'autres qu'elles peuvent neutraliser jusqu'à un certain point. Car, dans toutes les catégories, les écoles doivent par leur organisation, leur position, leur régi-

me, être appropriées aux dispositions des élèves.

4^e *Contact des élèves.*—Une observation a été faite : c'est que nos élèves cultivateurs se livrent aux durs travaux de la ferme, avec des habits tachés, des mains noires, des visages couverts de sueur et de poussière ; s'ils voient à côté d'eux des jeunes gens aux mains blanches, aux habits élégants, s'amusant de gymnastique, ayant de brillantes fêtes littéraires et musicales, apprenant à faire des discours, et destinés à la vie apparemment douce des professions libérales, nos élèves cultivateurs feront un retour sur leur position comparative-ment dure et ennuyeuse : ils se dégoûteront peut être de l'étude et du métier de cultivateur.

Il nous paraît donc que l'école agricole juxta-posée à l'école littéraire, souffrira du voisinage. Elle serait mieux loin des regards du collège et même du village, dans un centre purement agricole. Et ses élèves s'accommoderaient mieux de la vue, des paroles, des jouissances des cultivateurs, dont ils partagent les labeurs. Bien entendu d'ailleurs que leurs directeurs et professeurs ne s'occuperaient que d'eux, leurs donneraient tous leurs soins, et qu'après les heures de leçons et de pratique, ils s'appliqueraient à leur procurer de petits amusements et à fortifier leur vocation.

Tout ceci ne pourrait guères s'appliquer à nos présentes écoles d'agriculture ; mais si jamais, on songe à en ériger de nouvelles, on devrait tenir compte de ces réflexions, et tenter un essai d'après cette observation.

RÈGLEMENT.

Le règlement des élèves a aussi attiré l'attention de votre comité, comme l'indiquent les remarques précédentes.

On comprend que des jeunes gens qui ont vécu dans le monde, et travaillé habituellement à la campagne, ne peuvent pas être soumis au même régime que des collégiens, renfermés depuis l'enfance dans des salles d'études ou de récréation, ayant leurs jeux et leurs amusements tout aussi réguliers et aussi nécessaires que leurs études et leurs leçons.

Nos jeunes cultivateurs, eux, se livrant chaque jour aux rudes travaux de leur profession, se passeront facilement dans la journée d'exercices gymnastiques. Quelques moments de repos après le repas leur suffiront. Mais le soir il leur faudra quelques-uns de ces amusements innocents en usage dans les bonnes familles de cultivateurs. Quelquefois même, pour rompre la monotonie de leur solitude, (car ils se trouvent un peu solitaires) ils auront moyennant bonne conduite, permission de sortir.

VACANCES.

Point de vacances en été, temps de la pratique agricole : en hiver il y aura un mois et demi de vacances.

-COMITÉ POUR VISITER.

Enfin, votre comité est d'avis qu'un comité de trois membres soit nommé tous les ans pour visiter de temps en temps les écoles d'agriculture et faire rapport.

ÉCOLE ANGLAISE D'AGRICULTURE.

Ayant appris que la partie anglaise de nos compatriotes désire établir un enseignement agricole pour les jeunes gens, votre comité a trouvé juste d'accéder à ce désir, et propose à votre Conseil de prendre en considération toute demande d'aide qui lui serait faite à cet effet.

DE L'ÂGE MUR.

Les fermiers ou propriétaires cultivateurs ne sauraient aller chercher eux-mêmes la science dans les écoles : il leur faut d'autres moyens plus appropriés à leur position : les journaux, les lectures publiques, les concours.

JOURNAUX AGRICOLES.

Malheureusement on lit peu dans nos familles rurales, et ceux qui auraient le plus de besoin d'apprendre à cultiver, sont précisément ceux qui aiment le moins la lecture. A ceux-là aussi la lecture d'un traité élémentaire serait plus profitable que celle d'un journal. Ce sont les plus avancés qui s'accommoderaient du journalisme agricole.

LECTURES PUBLIQUES.

Nous mettons bien au-dessus du journal l'avantage des lectures publiques. Nos gens, même ceux qui ne lisent pas, aiment à entendre parler. Il faudrait profiter de cette disposition. Que de choses on pourrait dire dans ces conférences ! On pourrait répondre à des objections ou des questions amenées par la curiosité ou l'intérêt du sujet.

Quant à se procurer des lecteurs ce serait aux Sociétés d'Agriculture à faire des invitations ; et je connais plusieurs citoyens qui se prêteraient volontiers à cette propagande de science agricole.

Si le conseil avait approuvé un petit traité d'agriculture, un lecteur pourrait sans beaucoup de science, le commenter le développer, l'expliquer au besoin, le faire connaître du moins, et engager à le lire.

DIRECTION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.
CONCOURS.

Il doit y avoir alternativement de deux ans en deux ans des concours pour les fermes les mieux cultivées et pour les meilleurs animaux. Ces concours sont de nature à produire d'heureux effets, s'il sont bien dirigés.

Celui des fermes les mieux tenues devrait tomber la même année que les parties de labour ; et l'exposition des animaux dans les comtés avoir lieu la même année que l'exposition provinciale. De cette façon les frais de préparation des animaux serviront pour les deux expositions.

FERMES BIEN TENUES : PROGRAMME.

10. Ne pourront être mises au concours que les terres d'au moins 60 arpents.

20. La ferme sera divisée par des clôtures en autant qu'il y a de sols et chacune ou du moins la plupart communiqueront aux étables par une allée ou autrement pour le passage des animaux. Les parties en bois n'entrent pas dans le cadre des divisions.

30. Clôtures en bon ordre.

40. Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées.

50. Fossés et rigoles en bon ordre

60. Assolement de six à dix ans.

70. Bétail proportionné à l'étendue de la ferme et bien tenu : au moins une tête de gros bétail par chaque quatre arpents, quatre moutons comptant pour une tête de gros bétail.

80. Bons paturages, succédant dans l'assolement aux prairies.

90. Bonnes et grandes prairies : pacages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture.

100. Une des divisions de la ferme, un dixième ou plus, suivant le mode d'assolement, sera en légumes, moitié ou plus en légumes à racines, et le reste légumes à gousses.

110. Étables porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre et améliorés.

120. Chaque partie de la ferme sera en bon état de production.

130. Celui qui aura eu le premier prix pour la tenue de sa terre, ne pourra plus concourir que dans une classe supérieure, ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés, pour ceux qui auraient été primés dans leurs propres comtés.

La première condition, terre d'au moins 60 arpents, tendra à empêcher le morcellement de la propriété.

Dans les comtés près des villes où se cultivent les légumes et le foin sur une grande échelle, ces conditions pourront être modifiées par les directeurs.

Dans les comtés où les terres ont besoin d'épierrement (*érochage*) ou de drainage, la société d'agriculture recevra instruction de prendre sur la demande d'un quart de ses membres une partie de la subvention du gouvernement pour acheter des machines pour *érocher* ou drainer. Chaque membre de la société pourra s'en servir

moyennant une contribution fixée par les directeurs, payable entre les mains du secrétaire-trésorier. Le montant de ces contributions servira à défrayer les frais d'entretien de la machine.

A chacune des conditions 2e., 3e., 4e., 5e., 6e., 7e., 8e., 9e., 10e., 11e., des fermes bien tenues mentionnées ci-dessus, les juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retranchent une partie ou la totalité des bons points, suivant que la condition sera plus ou moins point du tout remplie.

Quant à la 12e, ils alloueront à chaque partie de la rotation (à chaque sole) un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de 50 ; et ils conserveront ou diminueront le nombre de points attribué à chaque sole, suivant l'état de production.

Dans les expositions d'animaux, on fera pour l'espèce bovine la division suivante : races pour la boucherie, et races pour le lait, et ces races concourront séparément.

Les prix pour les fermes les mieux tenues seront comme suit : 1er. 50 dollars ; 2nd. 40 ; 3e. 30 ; 4e. 20 ; 5e. 10.

Quant aux nombres et aux qualifications des juges, ainsi qu'aux autres points non spécifiés du règlement des sociétés d'Agriculture, votre comité est d'avis de renvoyer cette question aux directeurs, seulement il recommande de continuer, autant que possible, les mêmes juges dans leurs fonctions.

Votre Comité recommande encore qu'il soit loisible jusqu'à nouvel ordre à toute société dont les directeurs auront préalablement passé une résolution à cet effet, de consacrer la totalité, de la souscription régulière des membres de la société à l'achat des graines fourragères qui seront distribuées gratuitement aux souscripteurs à la condition expresse qu'aucune partie de l'octroi du Gouvernement ne sera employée à cette fin.

MM. Lévesque et Browning tout en concourant avec la majorité sur tout le rapport présenté par le comité sont d'opinion que vu les circonstances particulières dans lesquelles se trouve placée l'École d'Agriculture de l'Assomption, il serait plus avantageux de séparer complètement l'administration de l'École d'Agriculture de celle du Collège, quant à l'enseignement et à la pratique surtout.

Le tout humblement soumis.

Montréal, 18 Nov- 1869.

S. Tassé, Président.

Raisons invoquées pour la séparation de l'École d'Agriculture du Collège l'Assomption de la Corporation du dit Collège.

10. Il est évident que la Procureur du Collège n'a pas les moyens de se passer de certains revenus de la ferme et d'en faire le sacrifice simplement en vue de l'avancement agricole ; conséquemment il y aurait conflit entre les intérêts immédiats du collège et de la ferme modèle.

20. Il pourrait y avoir divergence d'opinions entre le collège et l'École agricole sur l'emploi des revenus de la ferme modèle, probablement au préjudice de cette dernière à raison de la nomination du Chef de pratique par le Conseil d'Agriculture.

Raison de la nomination du chef de Pratique par le Conseil d'Agriculture.

10. La loi obligeant l'École d'Agriculture en connexion avec le collège à accepter un Programme d'enseignement et en même temps de le mettre en pratique, il ne serait pas juste que la dite école fut seule responsable de l'exécution des ordres à elle donnés et de ses conséquences ; et dont la déviation ou omission [l'école étant soumise au contrôle d'un comité ou de commissaires chargés de voir si elle a rempli le dit programme,] entraînerait la cessation des argents à elle donnés pour son existence et entretien, et conséquemment mettrait fin à son existence.

20. Les argents donnés et fournis pour l'entretien de la dite institution appartenant au Public il est raisonnable que ceux qui le représentent et qui en sont responsables aient au moins une voix dans le conseil de l'École surtout pour la régie des intérêts matériels, pour surveiller l'emploi des dits argents et en prendre leur part de responsabilité vis à vis du public, n'en laissant pas toute la charge à l'institution ; un chef de pratique pouvant être changé sans arrêter ou faire tomber l'École et la ferme modèle, ce qui serait très regrettable.

L. LEVESQUE,
J. BROWNING.

DES LABOURS.

(Suite.)

Nous prions nos bienveillants lecteurs de vouloir bien nous pardonner, si nous osons leur donner la suite d'un entretien devenu intempestif. Depuis longtemps déjà la saison des labours, après une courte apparition, a cédé le champ aux gelées, aux neiges d'un hiver trop précoce. Cependant, la matière de cette causerie n'en a pas perdu pour cela son utilité ; le labourer pourra toujours profiter de nos enseignements quand une nou-

velle saison l'appellera aux manchettes de sa charrue. Et le printemps prochain, même il restera encore à chaque cultivateur un champ plus que suffisant pour l'application des préceptes du labourage.

CONDITIONS D'UN BON LABOUR.

Un bon labour doit produire aussi parfaitement que possible, les effets suivants : Diviser le sol le plus possible, exposer la plus grande surface à l'action de l'air, retourner le gazon de telle sorte qu'il se décompose facilement et ne repousse point pour salir les récoltes. Or, on ne s'aurait produire tous ces effets d'une manière parfaite à l'aide de la charrue ; toutefois, pour s'en rapprocher le plus possible, les labours à la charrue doivent présenter les conditions suivantes : La bande de terre doit être bien tranchée et former un rectangle aussi parfait que possible ; elle doit être bien retournée, inclinée généralement à mi-distance entre la ligne horizontale du fond de la raie et la ligne verticale, ou en d'autres termes, renversée sous l'angle de 40° à 45° ; les raies doivent être également espacées d'une largeur et d'une hauteur uniformes, droites et parallèles entre elles ; le fond du labour doit être plane, et la surface des planches présenter partout un profil uniforme en long et en travers, elles doivent être autant que possible d'une largeur égale, et offrir autant de symétrie que le permet la conformation du terrain.

Tel est le sommaire des conditions d'un labour à la charrue aussi parfait que possible ; tous ceux qui conduisent la charrue devraient toujours les avoir présentes à l'esprit et s'efforcer de les remplir en autant qu'ils pourront le faire, dans l'exécution de leur travail.

Largeur et profondeur de la tranche de terre retournée par la charrue.

La plus importante des conditions ci-dessus énumérées, est sans contredit, le degré de renversement de la bande de terre retournée par la charrue, car de celle-là dépendent la plus grande partie des autres qui contribuent autant à la belle apparence qu'à la bonne qualité du labour. Mais pour être convenablement inclinée, c'est-à-dire pour être ni trop, ni trop peu renversée, cette bande de terre doit offrir de justes proportions entre sa largeur et son épaisseur ; Il faut qu'elle ne soit pas trop large pour son épaisseur, ni trop épaisse pour sa largeur. Dans le premier cas elle serait retournée presque à plat dans la raie ouverte pour la recevoir, et le labour serait mal conditionné, il n'exposerait pas la plus grande surface à l'action fertilisante de l'air dont il ne faciliterait pas, d'un autre côté, la circulation entre les tranches de terres ainsi renversées, il contribuerait peu

à l'ameublissement et à la fécondation du sol. Dans le second cas, la bande de terre ne se retournerait pas suffisamment et retomberait sur elle-même dans la raie. Pour constituer un labour bien conditionné, la largeur de la bande de terre renversée par la charrue doit être telle qu'elle ne dépasse son épaisseur de la moitié environ, en d'autres termes, elle doit être telle que l'épaisseur en soit à peu près les deux tiers. Par exemple, quand le labour devra avoir 6 pouces de profondeur, on prendra des tranches de 9 à 10 pouces de largeur ; quand la profondeur du labour ne sera que de 4 pouces, la largeur des tranches devra être de 6 à 7 pouces.

Dans la pratique générale du pays, il est rare que l'on observe exactement ces proportions ; la largeur des raies est presque toujours proportionnellement plus grande que la profondeur du labour. Les laboureurs ont sans doute un motif pour agir ainsi, c'est que la tranche que la charrue enlève se retourne plus facilement et est moins exposée à retomber dans la raie. Ce fait n'enlève pas toujours, quand il n'est pas trop sensible, la beauté de l'ouvrage, mais il lui ôte certainement de son efficacité. Cette habitude est liée à celle non moins mauvaise, qu'on nous pardonne la dureté du mot, répandue chez un grand nombre de cultivateurs, et qui est de labourer trop peu profondément. Dans ces labours ainsi renversés, les racines des mauvaises herbes se trouvent bien, il est vrai, exposées à l'air, et les tiges étouffées ; mais les plantes vivaces, à racines traçantes, telles que le chiendent, repoussent en tous sens, et ne pourront être extirpées qu'à l'aide de hersages aussi profonds que le labour ; ce qui n'a pas lieu dans un labour incliné sur un angle de 45°. c'est-à-dire dans un labour où la tranche de terre présente les proportions requises.

DIRECTION DES RAIES DU LABOUR.

Les raies du labour doivent être dirigées autant que possible, dans le sens de la pente du terrain afin de faciliter l'écoulement des eaux surabondantes ; mais si cette pente était trop rapide, on aurait recours à un autre procédé, qui serait de labourer obliquement à cette pente (en biais) ; car en labourant dans le sens d'une pente rapide, les engrais (*la graisse du terrain*) sont entraînés par les fortes pluies et accumulés dans la partie inférieure du terrain, d'un autre côté les attelages éprouvent une résistance considérable en remontant cette pente.

La direction des labours doit encore être dans le sens de la plus grande longueur du champ, pour éviter la multiplicité des tournées et des dérayures (dernières raies) et les pertes de temps. Il est rare qu'on labore dans un sens

autre que celui de la plus grande longueur du champ, mais généralement les pièces qui forment les divisions des champs sont trop courtes, et les tournées deviennent trop fréquentes; et pour peu que le laboureur soit lent ou trop faible pour remuer lestement sa charrue, que ses chevaux soient incommodes, il en résulte des pertes considérables de temps. Il y a donc une grande économie à diviser son champ en pièces longues de plusieurs arpents.

LARGEUR A DONNER AUX PLANCHES.

La largeur comme la forme à donner aux planches varie suivant la nature du sol. Dans les terres compactes, glaiseuses, humides, elles doivent être plus étroites et légèrement arrondies afin de faciliter l'égouttement de ces terres qui retiennent trop l'humidité. Leur largeur doit être alors d'environ 6 pieds. Dans les terres de consistance moyenne qui ne souffrent point de l'humidité, cette largeur peut être en général de 9 pds. Dans les sols légers, secs et profonds, comme les sables, les planches doivent être beaucoup plus larges, et présenter une surface plane. Car dans ces terres, il faut chercher et conserver l'humidité dont elles ont besoin; en diminuant le nombre des raies on augmente aussi la surface productive. Dans ces cas, les planches pourront avoir sans inconvénient jusqu'à 15 pieds et plus de largeur. En général elles ne devront jamais avoir moins de 12 pieds de largeur dans les terres légères. En principe général, on doit toujours tailler les planches de labours aussi larges que le permet la nature du terrain, en leur donnant suivant le besoin la rotondité convenable. Car on sait que la multiplication des raies multiplie les pertes du terrain.

L'Assomption, 17 Nov. 1866.

F J. A. M.

Culture théorique et pratique.

Au commencement de Juin dernier, deux cultivateurs français, MM. Robert et Martin, venant des environs de Caën, arrivèrent à Montréal avec leurs familles dans le dessein de s'établir en Canada. L'Agent d'Emigration, feu J. H. Daley, à qui ils s'adressèrent pour obtenir les renseignements dont ils avaient besoin, les référa au Département des Terres et au Département de l'Agriculture de Québec. Ils se présentèrent à ces deux Départements, et après avoir pris en considération les avantages que pouvait leur offrir chacune des localités où la colonisation paraît le mieux réussir, ils optèrent pour les Cantons de l'Est, séduits par les facilités de communication qu'offre le Grand

Tronc à tous les établissements qui l'avoisinent.

Le capital que MM. Robert et Martin avaient à leur disposition n'étant que de deux mille et quelques cents piastres, il leur fallait nécessairement se contenter d'une ferme à demi défrichée pour acquérir de suite une étendue de terrain suffisante pour une exploitation agricole de quelque importance. Vers le mois de Juillet, ils ont acheté au prix de \$2,800 une terre, de 160 acres en superficie moitié en culture, située à quelques arpents de la Station d'Arthabaska. Cette ferme est d'un très bon sol, elle est bâtie d'une maison, grange, etc., le tout en très bon ordre; on s'accorde à dire dans le voisinage qu'ils ont fait une excellente acquisition, ils en sont eux-mêmes très satisfaits; nul doute qu'en mettant à profit la science et la pratique agricoles qu'ils paraissent posséder à un haut degré, ils n'en tirent de très beaux revenus.

Lors de leur visite au Département de l'Agriculture, M. l'Assistant Commissaire leur ayant demandé s'ils avaient pu depuis leur arrivée se rendre compte de notre manière de cultiver et ce qu'ils en pensaient, ils répondirent qu'ils n'avaient examiné attentivement que les environs de Montréal, et qu'ils y avaient trouvé la plupart des fermes cultivées d'une manière très profitable. Ces jours derniers, voulant compléter leur réponse, ils adressaient à M. Lesage la lettre suivante que ce M a bien voulu nous communiquer :

A Monsieur Lesage, Député-Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

MONSIEUR, — Lors de la bienveillante réception que vous nous avez faite à notre arrivée à Québec, au commencement de Juin dernier, vous nous avez fait l'honneur de nous demander notre opinion sur la situation de l'Agriculture en Bas-Canada.

Répondre tout d'abord à cette demande eût été imprudent de notre part, car notre jugement, basé seulement sur des apparences, eût manqué du sérieux qu'exige une pareille question, surtout émanant de vous, Monsieur.

Aujourd'hui, après avoir vu pousser tout ce que la terre portait à l'époque que nous venons de citer; après avoir vu récolter les foins, les orges, les blés, les avoines, etc., etc., nous nous permettons de vous donner notre appréciation.

LES TERRES NON ESSOUCHÉES SONT DÉJÀ APPAUVRIES.

Ce qui frappe l'œil dans le District d'Arthabaska (nous ne connaissons que cette partie de la Puissance), sans parler des bois encore debout, c'est l'état des terres qui sont et amaigries et encore couvertes de souches. Il

nous semble, alors, que la culture n'a dû faire que peu de progrès depuis 10 ou 15 ans, contraste frappant avec les améliorations qui ont été réalisées en France pendant ce laps de temps.

Pour quiconque ne connaîtrait pas le cultivateur canadien, ce contraste lui serait défavorable; mais nous, qui le voyons intelligent, sobre et travailleur, nous avons cherché d'autres causes pour nous rendre compte de ce fait.

CE QUI NOUS MANQUE.

Ce qui manque au cultivateur canadien ce sont les deux puissants moyens qui, depuis un demi-siècle, ont transformé la face de l'Ancien Monde et du Nouveau; en deux mots ce sont: le Savoir et l'Or.

LES SOUCHES D'ARBRES ENGRAISSENT-ELLES LA TERRE ?

Généralement, dans la contrée d'Arthabaska du moins, le cultivateur est pauvre et ne possède aucune notion exacte sur l'agriculture. Comment! nous avons entendu, bien entendu, des gens passant pour des cultivateurs intelligents, prétendre que les souches d'arbres restées dans les champs, engraisent la terre, et ils n'ont pas été convaincus du contraire lorsque nous leur avons énuméré les dommages que ces souches leur causent!

Perte de terrain; perte de temps par la difficulté dans les labours; fatigue ou usure des animaux dans les travaux; usure des harnais et des instruments; empêchement à l'écoulement des eaux; retraites pour les insectes et les animaux nuisibles etc., etc.

LES CAILLOUX ÉPARPILLÉS SÉRAIENT-ILS AVANTAGEUX PAR HASARD ?

Passons aux cailloux et aux pierres. (Roches).

Les champs en sont encore presque tous couverts. Quelques cultivateurs en ont ôté; d'autres les ont ramassés et mis en tas, mais ils les ont laissés sur le terrain.

Voici, à cet égard, le raisonnement que tenait devant nous, il y a quelques jours seulement, un cultivateur que l'on croirait doué d'un peu plus de bon sens :

“ Le tempéramment de la terre, disait-il, a besoin de roches; elles entretiennent la fraîcheur dans la terre et conservent la graisse autour d'elles.”

Nous avons vu, rarement il est vrai, des habitants répandre du fumier sur leurs terres, mais quel fumier? Etant sorti de l'écurie, il est resté dehors pendant plusieurs mois où il a perdu la plupart de ses qualités. Ce n'est plus qu'un amas de paille pourrie dont l'effet dans la terre ne sera qu'insignifiant. L'air lui a enlevé l'azote et l'ammoniaque qu'il contenait l'eau a dissous d'autres parties, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'un

peu de chaux, de potasse et d'humus sans efficacité.

AVANTAGE DES LABOURS D'AUTOMNE.

Dans la contrée d'Arthabaska on ne sème qu'au printemps ; on a donc la facilité de préparer les terres dès l'Automne ; on ne le fait pas ; cependant ces labours présentent plusieurs avantages importants : ils ameublissent la terre ; ils renferment les herbes qui sont ainsi détruites et constituent, par leur destruction même, un engrais assez efficace ; enfin ils rendent plus prompt l'écoulement des eaux, lorsque la fonte des neiges a lieu. Alors, la terre, déjà préparée, reçoit un second labour, du fumier, puis la semaille, après quoi elle paie généreusement les soins qu'on lui a donnés.

SARCLAGE DES BLÉS.

N'est-il pas triste de voir de beaux champs de blé remplis de chardons et de toutes sortes d'herbes parasites ? On ne sarcle pas : en coûterait-il donc beaucoup, lorsque le blé n'est encore qu'en herbe, d'enlever ce qui peut lui nuire ? Des enfants pourraient faire ce travail. Le cultivateur ne sait pas que l'air et la lumière, si nécessaires à la végétation et à la maturation, se répartissent aussi bien sur l'ivraie que sur le bon grain : Ce qui est absorbé par le chardon est autant de pris sur le blé.

D'après ce qui précède, ce qui nous étonne c'est d'avoir vu une aussi bonne récolte ; il faut en rechercher les causes dans les effets atmosphériques et dans la vertu des terres canadiennes restées encore productives. Que donneront ces terres lorsqu'elles auront vieilli, c'est-à-dire dans 2, 4 ou 6 ans ?

PRINCIPE FONDAMENTAL D'UNE BONNE CULTURE.

Des chimistes distingués, des naturalistes et des agronomes éminents ont posé en principe qu'il faut rendre à la terre plus qu'on ne lui a enlevé si l'on veut qu'elle continue à produire suffisamment. C'est ce principe qu'il faut faire connaître au cultivateur canadien, en lui indiquant les minéraux et les végétaux qu'il doit rendre à la terre, soit sous forme de fumier, soit sous leur forme primitive.

OBSERVATIONS QUE CHACUN DEVRA MÉDITER.

Nous allons clore cette lettre, déjà longue, par quelques observations générales.

10. Il vaut mieux avoir moins de terre et la cultiver convenablement.

20. Les instruments aratoires ont besoin d'être perfectionnés.

30. S'il y a quelques beaux animaux, le plus grand nombre a peu de valeur.

40. Le croisement de la race Canadienne avec les races Anglaises de-

vrait se généraliser. Nous ne parlons que des espèces bovines, porcine et ovine, car la race chevaline est généralement bonne quoiqu'un peu légère.

50. Il serait bon de veiller à l'entretien des chemins, qui, la plupart, sont mauvais.

60. Enfin les cours d'eau laissent aussi à désirer : les uns sont obstrués par des souches et des troncs d'arbres ; les autres sont livrés à qui veut sans aucuns règlements pour arrêter, retenir ou laisser aller les eaux. Un temps viendra, par suite du défrichement, où les inondations seront à craindre.

TRAVAIL BIEN DÉSIRABLE.

Nous nous proposons d'écrire, en un petit volume, les méthodes pratiques d'agriculture que nous avons acquises en France par le travail et l'étude ; nous vous demanderons, Monsieur, votre avis à cet égard.

L'AGRICULTURE EST NOTRE PRINCIPALE RICHESSE.

Aucun temps ne peut être plus propice que celui que nous passons pour développer en Canada les richesses du sol. C'est dans l'agriculture que l'on trouvera les principes de vie et de prospérité de cette Puissance. Entrevoir ces richesses n'est pas une utopie, car l'expérience nous a prouvé qu'il n'y a ni mauvaises terres ni impossibilité de les mettre en culture : En France, les sables de Gascogne et les marais de la Sologne en sont la preuve.

Quant à nous, pleins de conviction, nous avons commencé d'importants travaux sur notre terre ; nous avons arraché des souches, ramassé des cailloux, extrait des roches et creusé des fossés. Nous continuons.

NOUVEL ESSAI DU BLÉ D'AUTOMNE.

On prétend que la culture du blé d'automne est impossible, nous prétendons le contraire pour certaines terres dont l'exposition est convenable. Nous en avons donc fait l'essai. Ce blé a été semé le 1er. Octobre après deux labours, et, déjà il est bien levé. Nous comptons qu'il sera bientôt assez fort pour subir l'effet des gelées.

Espérant que vous accueillerez favorablement la présente,

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur, vos dévoués serviteurs,

MARTIN & ROBERT.

Arthabaska, le 14 Octobre, 1869.

Dans le but d'attirer davantage l'attention de nos lecteurs sur les différentes parties de ce travail important, nous nous sommes permis de le diviser et d'y ajouter des en-têtes. Nous espérons que MM. Martin et Robert trouveront tout l'encouragement nécessaire pour assurer la publication

du petit traité d'agriculture qu'ils veulent bien promettre au public. Nos remerciements sincères à qui de droit pour cette communication remplie d'observations justes et de renseignements utiles, que nous soumettons à nos lecteurs comme sujets sérieux de méditations.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DES CULTIVATEURS.

MONTRÉAL, 2 DECEMBRE 1869.

Amélioration des chemins.

S'il était possible de réunir dans un même endroit toutes les voitures brisées à cause des mauvais chemins, tous les chevaux endommagés ou complètement ruinés, tous les harnais mis hors de service, quel vaste terrain ne couvrirait-on pas ! Si on considère maintenant les autres pertes qu'ils causent tous les ans à nos cultivateurs, en les privant de profiter des meilleurs marchés, en les forçant à des voyages toujours fatiguants et quelque fois périlleux avec des charges presque nulles, de plus la perte d'un temps précieux, on se convaincra facilement que le dommage causé à chacun d'eux équivaut à des sommes très considérables. Quant aux inconvénients des mauvais chemins il serait trop long de les énumérer ; d'ailleurs ils ne sont que trop bien connus. Le père GROGNON, que nous citons la semaine dernière, avait donc raison de dire que l'on peut juger de la richesse, des progrès, et même du degré de civilisation d'un pays, par l'état de ses chemins.

Et cependant, nous ne pouvons faire cette réflexion sans avouer qu'il nous reste énormément d'ouvrage pour rendre nos voies de communication même passables dans toutes les saisons.

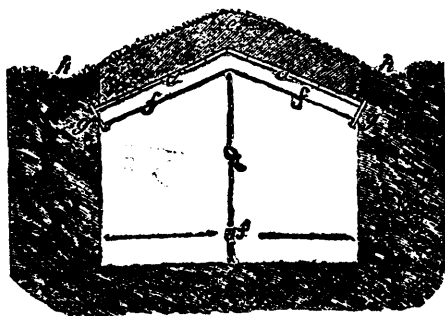
L'amélioration des chemins dans cette Province, nous ne craignons pas de le dire, est peut-être le besoin le plus pressant ; celui qui doit avant tout occuper nos législateurs, puisque le remède au mal pourra seulement se trouver dans la mise à exécution d'une bonne loi de voirie. Il est pénible de l'avouer, mais c'est notre devoir de le dire, la grande majorité des individus, et par conséquent la

majorité des municipalités et de leurs officiers, sont loin de remplir leurs devoirs sous ce rapport. Le système actuel ne nous assurera jamais de beaux chemins tant qu'il n'y aura pas d'association dans chaque paroisse, composée des hommes les plus intelligents, les plus actifs et les plus dévoués, dans le but de forcer les sous-voyers à faire exécuter la loi. D'ici là, nous ne voyons qu'un moyen : celui d'indiquer clairement par la loi les règles générales les plus propres à l'amélioration et à l'entretien des chemins, et la nomination pour quelques années du moins, d'officiers de voiries payés par le gouvernement qui seraient chargés d'un District, et qui auraient à le visiter souvent et poursuivre sans merci les personnes en défaut.

Est-ce qu'il n'y a pas déjà, quelques officiers du gouvernement dans chaque district, forcés de le parcourir en son entier à certaines saisons pour les devoirs de leurs charges ? Pourquoi l'un de ces officiers ne serait-il pas en même temps chargé de cette tâche indispensable ? Nous nous permettons cette suggestion dans l'espérance qu'elle sera prise en bonne part. Quelque soit sa valeur nous osons espérer que tous les véritables amis du progrès feront leur possible pour agiter cette question, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'amélioration de nos chemins par tout le pays.

Caves économiques pour légumes.

Nous empruntons à l'Almanach Agricole les deux gravures suivantes représentant un caveau économique, que tout cultivateur peut faire lui-même. Il ne s'agit que de creuser, dans

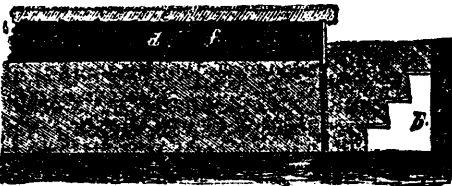


No. 1, Caveau Economique.

un endroit sec, un trou de six pieds de bas, à-peu-près ; si la terre était mouvante, il faudrait entourer de planches, ou de croûtes, ou de piquets en-

foncés en terre pour empêcher l'effondrement. La couverture qui peut être en perches, en madriers ou en planches recouvertes de terre, est supportée par des chevrons dont deux pieds à l'extrémité portent sur la terre. En recouvrant d'abord d'une couche de paille, de gros foin, ou de moulée de scie, 12 ou 15 pouces de terre suffiraient. Nous avons fait de cette manière des caves très commodes qui contiennent plusieurs centaines de minots de légumes. Si les chevrons sont assez rapprochés on trouvera très-avantageux de laisser une trappe au milieu de la couverture par laquelle on déchargera les voitures. Ces trappes dont une partie sert à la ventilation, sont recouvertes avant l'hiver, de manière à empêcher le froid de pénétrer.

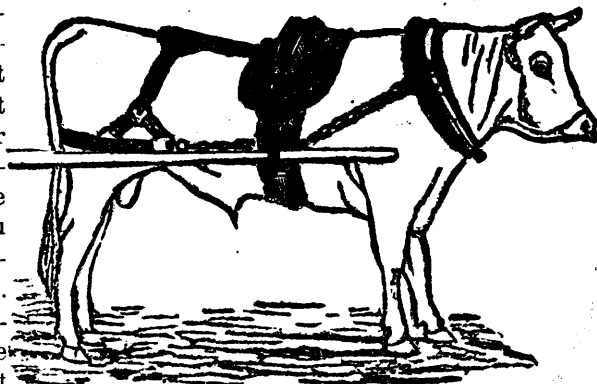
La figure 3 représente une cave vue de côté avec un escalier et une porte qui donne accès au caveau en tout temps.



No. 2, Caveau, vue intérieure.

Dompter les Taureaux.

Durant une visite aux environs de New-York sur la ferme attachée au collège des RR. PP. Jésuites à Fordham, il y a déjà bien des années, nous remarquons avec étonnement un farouche animal attelé à peu près comme celui que représente notre gravure, traînant une forte charge, et se laissant guider par une mince ficelle attachée à l'anneau qui lui traversait le nez. On nous assura que ce taureau avait été pendant longtemps la terreur de tous les gens de la ferme, jusqu'à ce qu'on se fut décidé à l'utiliser ainsi. On ajoutait qu'il s'était laissé dompter sans difficultés.



Manière d'atteler les Taureaux.

Il n'y a guère d'habitant qui ne garde un de ces animaux sur sa terre. C'est pour le cultivateur une de ces

pertes qu'il ne peut éviter. Pourquoi n'en tirerait-il pas profit ? Il est certain que très souvent un animal de trait de plus sur une terre, que l'on pourrait utiliser sans frais, rendrait bien des services. C'est la saison de l'essayer. Qui sera le premier à en faire l'essai et nous en donner les détails ?

Nous avons fait copier cette gravure de l'*American Agriculturist*, un excellent journal Anglais publié à New-York, et dont l'abonnement est de \$1. Ce journal est admirablement illustré, et se publie une fois par mois.

Moutons Mérinos.

Ste Julie de Somerset 28 Nov. 69

Mr. l'Editeur,

Je regrette beaucoup que vous ayez introduit dans ma dernière correspondance l'alinéa où il est question de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption ; tout cela vous était adressé personnellement, et ne pouvait paraître convenablement. Je vous prie en conséquence de vouloir bien publier ma présente protestation.

Je demeure, etc.

T. S. MARTEL, Ptre.

Nous sommes peinés d'avoir déplu à notre estimable correspondant. Ses suggestions nous ont paru si justes et si pleines d'apropos que nous avons

cru ne pouvoir faire mieux que de les publier telles qu'elles nous étaient adressées.

Dans tous les cas nous espérons que l'importante question soulevée par le

Rev. Me. Martel, recevra l'attention qu'elle mérite et que ceux de nos lecteurs qui en ont fait l'expérience voudront bien nous donner leur vue sur ce sujet, à savoir : De l'avantage des croisés mérinos dans la fabrication domestique des étoffes, etc., par nos familles canadiennes.

Pommes extraordinaires.

BON EXEMPLE.—Le vénérable Guré de St. Isidore, le Révd. Messire Trudel, a bien voulu nous apporter quelques magnifiques pommes de son jardin, cueillies sur un jeune arbre qui n'est transplanté que depuis deux ans. Cet arbre a donné l'an dernier, la première année après sa transplantation, cinq grosses pommes. Cette année il en portait plus du double. Comme la grosseur de ces pommes est tout-à-fait extraordinaire, nous les conservons pour les montrer à nos amis.

Un de ces pommiers, planté il y a une vingtaine d'années, produit en moyenne de 3 à 5 quarts par année. Par curiosité, on en a compté 1½ million: il n'y en avait que 72! Une d'elles prise sans trop choisir, mesurait 15 pouces de circonférence! Elles appartiennent à la variété connue sous le nom d'*Empereur Alexandre*, mais ici on ne leur donne point d'autre nom que la pomme *Trudel*.

Ce Révérend Monsieur dont la vue est affaiblie par son grand âge, au point qu'il ne peut plus lire, ne ralentit pas ses efforts pour donner à ses paroissiens le goût de l'horticulture et de l'arboriculture. Dans ce but il a attaché depuis longtemps son magnifique jardin à l'école principale de la paroisse et il ne manque jamais l'occasion de démontrer les profits que les cultivateurs pourraient retirer s'ils donnaient un peu d'attention à ces cultures trop négligées et pourtant si profitables. Un fait qui fait honneur aux enfants, en même temps qu'il prouve les bons soins du propriétaire, c'est que de magnifiques cerises de France ont été cueillies dans ce jardin, le 20 septembre dernier!

Nous devons de plus à ce bon monsieur d'excellents renseignements et entre autres une suggestion importante que nous croyons devoir faire connaître de suite afin que le sujet soit discuté par qui de droit. On nous demandait ce qui empêcherait les sociétés d'agriculture d'avoir des parties de labour dans chaque paroisse? Il est certain que c'est dans les endroits les plus arriérés qu'on sent moins le besoin d'améliorations; les cultivateurs de ces localités se donnent rarement la peine de se rendre au chef lieu pour voir un parti de labours et encore moins souvent pour y prendre part. En offrant quelques prix dans chaque paroisse on serait assuré d'en intéresser tous les cultivateurs qui ne manqueraient pas de retirer quelque profit de ces concours. Avis aux intéressés!

Reproducteurs améliorés pour le Comté de Montmagny.

Comme notre correspondant spécial le disait il y a quinze jours il a été introduit dernièrement dans le Comté de Montmagny plusieurs animaux reproducteurs des meilleures races, consistant en un taureau Short-Horn [Durham,] une taure de même race, un bélier et deux agnelles Cotswold, une paire de cochon Berkshire, achetés chez notre fameux éleveur, Mr. Cochrane, par l'Honorable Mr. Beaubien. Aussi, deux autres taureaux Short-Horn, achetés chez le même, dont l'un pour Ls. Blais Ecr. M. P. P., et l'autre, pour la ferme expérimentale du Comté de Montmagny, plus un cochon Yorkshire aussi pour cette ferme. Espérons qu'avec les bons soins que ces agronomes bien connus ne manqueront pas de leur donner, ces améliorateurs vont révolutionner les races dans le Comté de Montmagny.

Ce que disent les routiniers.

Un membre du Clergé qui désire ardemment les progrès de l'agriculture dans le pays, et particulièrement dans son District, nous écrit ce qui suit:

« Mes nombreuses occupations ne me permettent pas d'entreprendre une correspondance suivie. Je pourrais tout au plus vous donner quelques renseignements sur les résultats plus ou moins bons obtenus par nos cultivateurs, amis de la routine, et qui se croient cependant bien experts dans leur art. Je crois devoir vous faire connaître les opinions de quelques uns de nos cultivateurs à propos des journaux agricoles. J'ai entendu dire moi-même et plus d'une fois: A quoi bon un journal d'agriculture si ce n'est à nous faire dépenser de l'argent. Nos beaux messieurs avec leur plume, assis devant un bureau, s'y entendent-ils mieux que nous qui avons vieilli dans les champs. *Ce que nous avons appris de nos pères nous le transmettons à nos fils qui sauront bien, avec du travail, faire profiter le peu de bien que nous leur laisserons.*

[Le seul inconvénient à cette pratique c'est que dans la plupart des cas, ces imitateurs fidèles mais aveugles laissent si peu, si peu de bien qu'une fois leurs dettes payées il reste rarement quelque chose aux héritiers.—Note Ed.]

S'il fallait faire tout ce que nous disent ces journaux, ils nous entraîneraient à une ruine complète. Et toutes ces fermes-modèles qu'on nous propose, où est le cultivateur qui, jouissant même d'une certaine aisance, voudrait entreprendre de les imiter; il se ruinerait du coup.

[Comme preuve, voir les voisins des écossais, et combien d'autres cultivateurs encore, dont les propriétés ont aujourd'hui trois ou quatre fois la valeur de celles que leur ont laissées leurs pères.—Note Ed.]

Il est difficile de leur persuader que les cultivateurs instruits qui s'inspirent à de bons ouvrages agricoles puissent réussir plus qu'eux, et même ces bonnes gens doutent si quelqu'un peut leur donner de bons conseils en cette matière.

[Quelle modestie!]

Je n'émetts pas ici sans doute l'idée générale de la classe agricole, mais c'est bien à peu près celle de la localité d'où je vous écris.

Il faut bien se garder de leur parler de dépenses à faire pour améliorer leur terrain; mais les amener peu à peu à user de certaines industries qui leur coûteraient un peu de travail, quelque dépense, plus souvent pas du tout, et leur donneraient du profit.

Les récoltes dans toute la vallée d'..... sont en général excellentes.

Les patates ont manqué presque partout; le peu qu'on en a récolté est d'une qualité médiocre. Les neiges et les froids trop hâtifs de l'automne n'ont pas permis aux cultivateurs d'en faire toute la récolte, il en reste beaucoup sur le champ.

[Quand certains cultivateurs apprendront-ils que les patates devraient s'arracher dans les dernières belles journées de Septembre, pendant que la terre est chaude et les jours encore assez longs? Note Ed.]

Sur les côtes d'A..... la récolte de patates a été abondante et elles sont d'une excellente qualité.

Dans l'espérance que ces quelques réflexions et renseignements vous seront utiles pour la rédaction de la *Semaine Agricole*, j'ose les soumettre à votre bienveillante attention.

Permettez-moi, en terminant cette lettre, de vous féliciter sur le succès de votre si intéressante et si excellente *Semaine Agricole*, qui promet beaucoup pour l'avenir. Je me hâte de dire qu'elle devra être d'un grand secours pour nos agriculteurs, si elle se maintient dans ce caractère d'utilité dont elle semble être revêtue à son début, et qui est tout ce que nous attendons d'un journal de ce genre.

Avec considération et un profond respect,

Votre Serviteur.

Avis que goûteront les amis de la routine.

Nous adressons aujourd'hui quelques avis à ces bonnes gens dont nous parle un correspondant et qui ne veulent faire que ce que faisaient (de mal) leurs pères. Nous sommes convaincus

que les routiniers applaudiront à deux mains.

1o Voici l'hiver arrivé, c'est la saison du repos. Ne manquez pas de vous chauffer les pieds sous le poêle aussi souvent et aussi longtemps que possible ; cela ménagera vos sabots !

2o. S'il faut que quelqu'un fasse le train, occupez-vous-en aussi peu que vous pourrez. Envoyez le plus petit de la famille ; il aura plus vite fini et ça dérangerà moins les animaux !

3o. Recommandez-y ben des soigner qu'une fois par jour, deux fois tout au plus ; ça sauve du trouble, pi ça ménage le fourrage.

4o. Dites-y de ne pas naitayer trop souvent les animaux ; le fumier réchauffe les bâtiments, pi ça laisse une croute sur le derrière des vaches qui est ben jolie à ouaire.

4o Fêtez-ben d'ici au mois de Février ; s'il vous manque du bois brûlez vos parches,—il sera toujours temps au printemps d'en faire d'autres. Et pi,—quand même vous n'auriez pas de clôture l'année prochaine, les animaux savent si ben sauter à c-l'heure que les clôtures ne servent pû de grand'chose.

Nous continuerons nos bons avis.

Bons Chemins dans toute la Province.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de bonne source, que le Gouvernement doit proposer, sous peu, une mesure générale qui assurera l'amélioration des chemins dans toute la Province de Québec. Nous applaudissons de tout cœur ; car, comme nous le disions plus haut, c'est probablement la question qui dans le moment doit le plus intéresser tous nos cultivateurs. Au moins, avec des chemins passables, rien ne nous empêchera de profiter des quelques rares journées que nous laisse notre rude climat, entre les battages et la fermure de la navigation, pour l'écoulement de nos produits.

Réorganisation des Sociétés d'Agriculture,

Nous attirons l'attention des sociétés d'agriculture de cette province sur les clauses 65, 66 et 67 du nouvel acte d'agriculture, passé à la dernière session de notre parlement.

En vertu de cet acte, toutes les sociétés d'agriculture doivent s'organiser dans le cours du mois de décembre, élire un Président, un Vice-Président, un Secrétaire-Trésorier et sept directeurs. La nouvelle loi permet de nommer autant de directeurs surnuméraires, qu'il y a de paroisses dans un comté. Ainsi un comté qui a neuf paroisses peut nommer neuf directeurs, celles qui en ont dix, dix directeurs et

ainsi de suite, mais en aucun cas jamais moins de sept.

Nous nous permettons de suggérer aux sociétés d'agriculture, d'apporter l'attention la plus scrupuleuse sur le choix de leurs directeurs, car c'est de ce choix que dépend leur prospérité ou leur décadence.

Les Secrétaires-Trésoriers nous rendraient un grand service en nous transmettant aussitôt après leur assemblée annuelle les nom et résidence de chacun des officiers de la nouvelle société.

La Presse

Nous serons toujours très honorés quand les journaux, du pays surtout, jugeront à propos de reproduire quelques parties de la *Semaine Agricole*. D'un autre côté nos confrères ne nous en voudront pas si nous les prions de nous donner crédit pour ces reproductions.

Notre carrière n'est pas encore suffisamment avancée pour nous voir enlever notre propriété sans le dommage usuel. On nous passera cette remarque qui peut déjà trouver son application quelque part.

La Semaine Agricole.

Nous ne pouvons trop remercier le public du bon accueil qu'il a bien voulu faire à notre feuille. C'est un signe évident que le besoin d'un bon journal d'agriculture pratique, capable de rivaliser en quelque sorte avec les journaux d'agriculture d'Ontario et des Etats-Unis, se faisait sentir depuis longtemps. L'encouragement qui nous arrive de tous côtés nous excite à de nouveaux efforts pour rendre notre journal de plus en plus intéressant ; mais pour réussir il nous faut l'assistance des hommes dévoués, qui s'occupent d'agriculture dans les différentes parties du pays. Déjà plusieurs l'ont compris et nous ont adressé des correspondances ; nous les prions de bien vouloir continuer à donner un si bel exemple. Espérons qu'il portera ses fruits et que dans chaque comté, sinon dans chaque paroisse, il se trouvera quelque bon patriote qui aidera de son mieux une œuvre fondée uniquement dans le but d'être utile aux cultivateurs de cette Province. A ceux-là nous demandons donc des notes, en même temps que nous les prions de faire circuler la *Semaine Agricole*.

On nous écrit de St. Luc :

« Plusieurs cultivateurs de cette paroisse s'abonneraient à la *Semaine Agricole*, mais ils n'ont pas d'argent banquier à envoyer dans une lettre.

En chargeant M. N Barret, le curé de la paroisse de St. Luc, de recevoir

l'abonnement, vous verriez le nombre de souscripteurs se multiplier. »

M. le curé de St. Luc et tous les curés dans la province de Québec nous rendraient un grand service s'ils voulaient bien se charger de recevoir des abonnements pour notre journal. Ils pourront nous faire tenir l'argent dur aussitôt qu'ils trouveront une occasion sûre de l'envoyer.

Encouragement.

Monsieur l'Administrateur d'un des Diocèses voisins veut bien nous adresser les bonnes paroles qui suivent :

« Je dois à la vérité et à l'importance de l'œuvre que vous poursuivez de vous dire, pour ma part, que l'entreprise d'un bon journal agricole, comme promet de l'être la *Semaine Agricole*, vous méritera la reconnaissance de vos compatriotes ; vous rendez là incontestablement un grand service à l'Agriculture dans la province de Québec ; et je ne puis que vous en adresser mes félicitations les plus sincères. »

Visite d'une ferme-modèle.

PAR NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL.

Monsieur le Rédacteur,

Par une de nos belles mais rares journées d'automne, pendant une après-midi dans laquelle j'avais une heure et demie de loisir, j'ai fait bien à la hâte une petite visite à mon ami Thos. Irving, qui demeure à la porte de la ville sur le chemin Papineau. Je l'ai trouvé dans son champ labourant lui-même avec la quatrième paire de chevaux employés sur sa ferme. Tous hâtaient les labours d'automne. Je dirai de suite en passant, que sur cette ferme on les préfère de beaucoup à ceux du printemps, de là l'empressement général.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas mon ami, je dirai qu'il y a une vingtaine d'années (il a maintenant à peine 40 ans) Thos. Irving arrivait d'Ecosse sans autre capital que ses connaissances de la manière écossaise de cultiver la terre. Pendant plusieurs années il servit Mr. Logan ; maintenant il lui paye près de £300 de loyer par année sur une terre d'à peu près 160 arpents ! Il élève très respectablement une famille assez considérable et il a plusieurs milliers de louis à la Banque !

APPEL AUX IMITATEURS DE ST. THOMAS.

Voyons, Messieurs les routiniers qui prêchez qu'en imitant la culture de nos fermes-modèles vous êtes sûrs de vous ruiner. Veuillez bien ou

vrir les yeux et les oreilles ! Si vous ne me croyez pas venez voir pour vous-même. Il vous sera permis au besoin, sinon de faire exactement ce qu'a fait un grand Saint, presque aussi incrédule que vous, du moins d'examiner le livre de banque du fermier et de regarder à l'acte de loyer de la terre de Mr. Logan. De plus vous verrez entr'autres choses, bien des milliers de minots de ces navets, carottes et betteraves qui causeraient votre ruine, évidemment si vous les possédiez. Ces légumes feraient certainement crever vos animaux, ne serait-ce que de peur.

ÉGOUTS ET DRAINAGE.

Mais laissons de côté les aveugles qui ne veulent pas voir, puis examinons à la hâte, puisque je suis pressé.

Un homme suivait chaque deux charrues et nettoyait les rigoles à mesure !

Les planches étaient de 15 pieds de large et de 3½ arpents de long ! Terre forte mais drainée.

Le croiriez vous, M. le Rédacteur, ce fermier fait drainer le propriétaire et paie l'intérêt légal sur tous les frais ; Il m'assure de plus qu'il y gagne encore bien au-delà du double de ses déboursés, et il m'en a donné la preuve ; la voici : voyons, incrédules, écoutez bien et constatez les faits par vous-mêmes si vous le préférez !

4½ arpents de betteraves à vache ont donné cette année au delà de 4000 minots !

Maintenant voyons le résultat d'une culture en tout point semblable, à quelques arpents de distance, chez un cultivateur très intelligent, qui fait très bien les choses, mais qui n'a pu encore drainer, quoiqu'il le désire ardemment.

Ce bon cultivateur n'a obtenu cette année de son champ de betteraves que 300 à 350 minots par arpent tout au plus. Il déclare formellement que c'est le drainage qui a fait défaut. J'ai vu ce champ, la culture en a été très soignée et l'engrais n'a pas été épargné.

Mais comme m'a visite d'une heure et demie est loin d'être finie et que l'espace me marque je n'ai plus qu'à dire à mes amis les incrédules et routiniers ;

Au revoir.

CULTURE DU TABAC.

Quel est le meilleur engrais pour le Tabac ?

Je me rends volontiers, M. le Rédacteur, à la demande de collaboration que vous avez bien voulu me faire, en vous adressant un article en réponse à la question ci-dessus, que quelques personnes m'ont posée. Comme

la chose peut intéresser bon nombre de cultivateurs pour lesquels j'écris, j'ai pensé que je ferais bien de publier cette réponse dans les colonnes de la *Semaine Agricole* :

Le meilleur et le premier engrais pour le tabac, serait selon moi l'abolition de la taxe sur le tabac canadien, mais de celui là je n'ai pas à m'occuper.

Ce que l'on désire du tabac c'est la qualité ; pour cela, outre les moyens de préparation, il importe beaucoup que la plante arrive à parfaite maturité ; sa graine est très lente à germer, et le jeune plant est aussi très lent dans sa croissance, et il arrive souvent que la plante ne munit pas toujours aussi à bonne heure qu'on le désirerait.

Il est donc important d'activer la germination de la graine et la croissance du jeune plant, et partant, avancer sa maturité, tout en obtenant une feuille plus parfaite. On réalisera cet objet avec du superphosphate de chaux, mieux qu'avec les autres engrais : il a un effet étonnant sur la croissance du tabac, en développant à un degré remarquable les petites fibres des racines de la plante, et en la faisant pousser, dès le commencement avec une grande rapidité. Dans un même champ, du tabac traité avec du superphosphate de chaux, murira plus à bonne heure que celui qui sera traité avec d'autres engrais, quelque riches qu'ils soient : et sans augmenter le nombre et la grandeur des feuilles la qualité en sera infiniment meilleure. Comme je l'ai dit plus haut, la bonne qualité est tout ce que l'on doit rechercher dans le tabac.

Voici la manière de se servir du superphosphate. Lorsque vous avez préparé votre couche pour la graine, vous saupoudrez dessus du superphosphate à raison de une livre par verge carrée, vous passez le rateau et vous semez votre graine : sa germination sera accélérée aussi que la croissance du jeune plant : il fera développer les fibres des racines, en sorte que lorsque vous enlèverez le plant pour le mettre en place, vous serez plus certain de sa reprise, parcequ'un plus grand volume de terre y adhèrera. En transplantant vous mettrez à raison de 300 livres par arpent, c'est-à-dire que vous en mettez un peu dans chaque trou. Comme le superphosphate de chaux est très dispendieux, (\$50.00 par tonneau de 2000 livres) on peut le remplacer par le plâtre, et s'en servir de la même manière.

THÉORIES CHIMIQUES ERRONÉES.

Si l'on pouvait reposer quelque confiance dans la théorie que la composition de la cendre d'une plante indique l'engrais qui convient mieux à sa croissance, la chaux et la magnésie seraient des engrais spécifiques pour le tabac, parceque l'on trouve une

grande quantité de ces substances dans sa cendre. Mais des expériences répétées m'ont convaincu que cette théorie n'est pas correcte. A peu près la moitié de la cendre des patates et des navets est de la potasse, et cependant ces plantes se trouvent rarement bien de l'application de la potasse. D'un autre côté, les navets contiennent bien peu de phosphate de chaux, tandis que la cendre du blé est presque entièrement composée de phosphates de chaux et de potasse, et cependant les phosphates produisent un effet merveilleux sur les navets, tandis qu'ils ont ordinairement peu d'effet sur le blé. C'est pourquoi, je dis que la théorie qui enseigne que la composition des engrais devrait correspondre avec la composition des cendres de la plante que l'on veut cultiver, n'est pas toujours vraie, et il n'y a pas de preuve non plus, que, dans chaque cas, ce soit vrai.

DR. GÉNAND.

ARBORICULTURE.

Du Pommier.

Le pommier est l'arbre qui donne le fruit le plus recherché dans le Bas-Canada. Il est possible de faire croître les variétés de pommiers dans toutes les localités du pays.

Tous aiment les pommes. L'enfant les dérobe lorsqu'elles sont à peine formées. Dès qu'elles rougissent, l'adolescent braconnier pour s'en procurer. Il n'est pas une famille, si pauvre qu'elle soit, qui n'achète des pommes de temps à autre. Pourquoi donc l'arbre qui produit un fruit si recherché est-il si rare en le comparant à la grandeur du sol cultivé ?

On pourrait faire plusieurs réponses à cette question. La principale je crois, est l'ignorance de la culture du pommier. J'ajouterai un peu de négligence, et beaucoup de préjugés. On néglige les arbres ; ils meurent. C'est naturel. On en conclut qu'il faut un sol particulier pour cultiver le pommier. C'est un préjugé.

Pour cultiver les pommiers en grand nombre, un sol léger est sans doute préférable. Doit-on en conclure qu'on ne peut en faire croître que sur un sol léger. Assurément non.

Il n'est point de ferme en Canada, où avec de l'industrie, on ne puisse avoir un nombre de pommiers en état de fournir des pommes au propriétaire. Il ne faut que la volonté, les connaissances nécessaires, l'attention et la persévérance.

Il en est de même de toutes les autres productions d'une ferme. Il faut vouloir, connaître et persévérer pour récolter du blé. Faisons pour les pommiers comme nous faisons pour le blé, et dans quelques années nous aurons

des pommes, comme en quelques mois nous avons du blé.

Il faut attendre plus longtemps pour avoir des pommes d'un pommier que pour avoir le blé d'une semence ; mais le temps de recueillir est payé de sa peine dans un cas comme dans l'autre.

Si nos pères, en commençant à déboiser le sol, avaient perdu courage, en pensant qu'ils ne pourraient pas terminer ce gigantesque travail, nous ne jouirions pas de nos fermes magnifiques. Ayons le même courage qu'eux. Semons des pommiers, cultivons les soigneusement, et plus heureux que nos pères qui ont fait le plus grand travail, il est probable que nous jouirons de la saveur des fruits des arbres que nous aurons fait croître.

Les hommes savants nous disent que le déboisement complet du sol produira des changements atmosphériques dommageables à la culture du sol. Ce qui est arrivé ailleurs fait croire que ce qu'on nous dit est vrai. S'il faut reboiser partiellement, mieux vaut le faire avec le pommier qui nous donnera des fruits précieux et délicats.

La beauté d'un verger en floraison, l'attrait de la vue, lorsque les pommes arrivent à leur maturité, le bien aise qu'elles donnent à la table du producteur, ou l'argent qu'il retire de leur vente, ne sont-ce pas là des motifs suffisants pour engager un cultivateur industriel à cultiver une petite partie de la ferme en verger.

Quelques cultivateurs ont déjà essayé de planter des pommiers achetés des propriétaires de grands vergers. Ils n'ont point réussi. On le comprend facilement. Le désir d'avoir ces pommiers ne donne pas la connaissance nécessaire à leur culture. Une fois l'arbre planté, il ne faut pas croire que tout est fait, et qu'il ne reste plus qu'à attendre le fruit. Les arbres ont leurs besoins comme les autres plantes utiles à l'homme. La transplantation d'un arbre dans un sol absolument différent de celui qui l'a produit est très souvent fatale à l'arbre. Il ne faut pas se décourager parce qu'une fois on n'a pu réussir ; au contraire il faut voir pourquoi on n'a pas réussi, et faire mieux.

Tous les cultivateurs n'ont pas l'argent nécessaire à l'achat de quelques centaines de pommiers. Il n'en est pas qui ne puisse acheter un minot de pommes, il en est peu même qui ne le font pas. Lorsque les pommes sont achetées, il n'y a plus qu'à ramasser les pépins et savoir comment procéder pour faire croître les pommiers.

J'aurai l'honneur de traiter ce sujet, si Monsieur le Rédacteur de la *Semaine Agricole* me le permet en me laissant un espace dans son utile journal.

St. Hilaire,

J. E. LABONTÉ, Inst.

Nous serons très heureux de donner à nos lecteurs l'occasion d'obtenir des renseignements sur un sujet si rempli d'actualité. Notre correspondant peut être assuré qu'en remplissant la tâche qu'il veut bien s'imposer, il rendra un grand service.

COLONISATION.

BONNES NOUVELLES DE LA GASPÉSIE.

Voici quelques nouvelles qui nous arrivent de la Rivière au Renard, en date du 9 du courant.

La pêche de la morue donnait bien dans ces endroits à cette date et quelques bateaux avaient pris jusqu'à 5 *doafis* de poissons dans une seule journée. La *doafis* équivalait, à 232 livres de morue dépouillée de la tête et des entrailles.

Les récoltes aussi y avaient été excellentes, surtout celle de l'orge qui fournissait aux habitants une partie de leur subsistance, grâce au moulin à farine établi depuis un an par M. Malowin, à l'Anse aux Griffons.

Le moulin de M. Brousseau, bâti pendant l'été à la Petite Vallée, était en pleine opération.

Trois autres moulins neufs de deux paires de moulanges chacun, l'un à la Péninsule, le second au Barachois, le troisième à l'Anse au Beau Fils, devaient aussi marcher prochainement.

La construction de tous ces moulins en si peu de temps, n'est-elle pas une preuve des plus convaincantes que l'agriculture et la colonisation font de grands progrès dans le comté de Gaspé.

DÉBOISEMENT.

L'Australie commence à souffrir considérablement du déboisement.

Dans le District Ballarat, la sécheresse a suivi la progression du déboisement. En 1813, il tombait 34-27 pouces de pluie dans l'année. Maintenant il n'en tombe plus que 17-23 pcs.

Le gouvernement a fini par nommer un inspecteur des forêts, dont les fonctions sont identiques à celles de M. le Lt.-Colonel de Salaberry en Canada et qui, de plus, doit conduire des travaux de plantation.

EXPLORATIONS. FUTURS COLONS, ATTENTION !

Les explorateurs de St. Jérôme, qui ont visité les terres de la Rivière Rouge, au nord-ouest de cette paroisse, sont arrivés la semaine dernière. Ils sont enchantés de leur exploration. Les montagnes qu'ils ont gravies sont, en général, d'une pente douce et facile à cultiver. Une plaine de trois milles de largeur de chaque côté de cette rivière, s'étend à perte de vue.

Entre Ste. Agathe (Beresford) et la Rivière Rouge, ils ont traversé une autre plaine de plusieurs lieues d'étendue, boisée de bois francs.

Partout le sol est d'une excellente qualité, et, chose remarquable, on ne trouve que quelques pierres parsemées çà et là. Le climat est moins rigoureux qu'au nord du comté de Terrebonne, car, lors de leur passage, la surface des lacs, des rivières et les feuilles des arbustes n'étaient point gelés, tandis que c'était tout le contraire dans Duncaster.

M. G. Laviolette, A. P., prépare un rapport qu'il doit livrer à la publicité.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Des feux considérables de prairies ont ravagé le territoire de la Rivière-Rouge depuis quelque temps.

Le District du Potage se couvre rapidement de colons canadiens. Il y a des terres superbes dans un espace de 10,000 arpents.

La chasse aux fourrures s'annonce bien à la Rivière-Rouge pour le vison, la loutre, le castor et le rat musqué.

SPORT.

Canard-machine, Attrape-cochon, etc.

Un chasseur en renom nous adresse le *canard* suivant avec prière de le conserver une semaine. Cependant, nous le trouvons tellement faisandé que nous le faisons *servir* sans r :

Dans le 2e. numéro de la *Semaine Agricole* il est parlé d'une nouvelle charrue, dont on est à faire l'essai en France, qui est mue par le vent, et qui fait son ouvrage avec rapidité et régularité " sans l'aide d'un homme pour la diriger." C'est un peu extraordinaire, mais ce qui ne l'est pas moins c'est l'invention d'une machine par un génie américain et pour laquelle il se propose de prendre une patente. Cette machine a la forme d'un canard, et se met en mouvement en la montant comme une pendule. Lorsque vous voulez vous en servir vous n'avez qu'à la monter, lui ouvrir la porte ou la fenêtre de votre maison et lui dire " attrappe ; " elle part comme un trait, poursuit un cochon au bout de dix arpents, le saisit, lui met un carcan, et lui passe un anneau au nez ; mais ce n'est pas tout, si vous tournez une vis dans le mécanisme, qui est très simple, elle prend le même cochon, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, rapporte sa chair mise en saucisse, ses soies manufacturées en brosses à souliers, et par dessus le marché, avec sa queue elle vous fait un superbe tire bouchon. La quelle de ces invention est la plus ingénieuse ?

COIN DU FEU.

CONSERVATION DES OISEAUX UTILES AU CULTIVATEUR.

Au moment où la question de l'hivernement des moineaux occupe l'attention de Québec, il ne sera pas sans intérêt de remarquer que les Américains se félicitent d'avoir acclimaté chez eux le moineau domestique d'Europe, le vulgaire Pierrot. C'est en 1852 que les trois premières paires en furent importées à Portland. Dans les années suivantes on en introduisit dans les principales villes des Etats-Unis : choyés par la population, ils se multiplièrent rapidement, grâce à l'abondance de nourriture que leur offraient les milliards de chenilles et autres insectes qui dévoraient régulièrement les feuilles des arbres des promenades. Grâce à eux, les carrés et allées de New-York ne sont plus maintenant, dès le mois de juin, dépouillés de leur verdure. En reconnaissance de ce service si éminent, d'avoir presque détruit les affreuses chenilles qui des arbres tombaient en masse sur les passants et s'introduisaient dans les maisons, beaucoup d'habitants de New-York ont établi sur leurs fenêtres de jolies cages toujours ouvertes, où les moineaux, devenus vite familiers, trouvent un bon gîte et des friandises.

LES MOINEAUX.—Un correspondant du *Chronicle*, qui s'occupe du sort des petits moineaux pendant l'hiver, suggère au surintendant des travaux de la corporation, de faire construire une boîte en bois pour en renfermer un certain nombre, afin de leur permettre de traverser les mois les plus rigoureux de la saison qui commence. Il est bien certain que si on ne leur trouve un abri convenable, ces intéressants et si utiles petits oiseaux devront infailliblement tous périr.

TRAVAUX DE CÔTÉ.—Nous croyons devoir, dans l'intérêt du Public, rappeler que les dispositions de l'Acte concernant les voitures d'hiver, seront en force le premier décembre prochain dans les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Chateauguay, Laprairie, Napierreville, Shefford, Broome, Stanstead et Compton.

Cette loi ne sera en force dans chacun des autres comtés, qu'un mois après la publication d'un règlement de Conseil de comté, passé pour cette fin.—*Franco-Canadien*.

CHEMINS D'HIVER.

Tous ceux qui ont voyagé dans les comtés ci-haut nommés ont pu juger de la supériorité incontestable de leurs chemins d'hiver. Pourquoi ne ferions nous pas comme eux. Devons-nous toujours rester en arrière parce que nous sommes d'origine française ? Que ceux qui connaissent l'importance de bons chemins s'unissent et travaillent avec ardeur ! Les occupations sont moins pressantes à cette saison ; allons, un petit coup de cœur pour assurer ce progrès si manifeste. Que les cris de ralliement de ces braves soient : de bons chemins dans toutes les saisons, mais surtout en hiver !

Les voitures doubles et les travaux de côté ! La loi nous en donne les moyens, à nous de les mettre en pratique.

Voyons ! quel est le comté qui donnera le premier le bon exemple ?

LES CANADIENS SONT-ILS DES SAUVAGES ?

ENFANTS CANADIENS DANS LEURS MAILLOTS PORTATIFS.—Le Canada a encore besoin de faire de la propagande en Europe, pour se faire connaître. *L'Almonach de la mère Gigogne*, publié à Paris, donne ce qui suit d'une manière sérieuse, en y joignant deux vignettes explicatives.

Il est évident que pour la *mère Gigogne* des Canadiens et des Sauvages c'est absolument la même chose.

Dans nos campagnes, il arrive souvent que les mères sont obligées d'abandonner leurs enfants à la maison pour aller travailler aux champs. Mais pour éviter que l'enfant tombe de son berceau ou qu'il soit exposé aux attaques des animaux malfaisants, elles l'emmailotent solidement et le suspendent à un clou.

Au Canada, il n'est pas possible de laisser ainsi les enfants à l'habitation, parce que les champs sont à de plus grandes distances que chez nous, et la mère, ne pouvant rentrer dans la journée, est obligée d'emporter son enfant avec elle.

Elle lui fabrique une espèce de maillot avec des écorces d'arbres, et à l'aide de courroies le porte sur son dos comme dans une hotte. Pour pouvoir travailler à son aise, elle le suspend à des branches d'arbre.

Très-souvent même l'enfant passe tout son temps dans ce maillot, à la maison comme en plein air, et bien que ce système soit contraire au développement de ses membres délicats, cependant il se trouve compensé par le bon air que l'on respire dans ces contrées.

SIGNES ANNONÇANT LE MAUVAIS TEMPS.

A L'APPROCHE DE LA PLUIE.—Le chat tourne le dos au feu et se frotte la tête ;

Le coq chante souvent et bat des ailes ;

Les bêtes à cornes reniflent et se blottissent dans les coins ;

L'âne secoue les oreilles ;

Les canards, les oies, les dindons, font un grand vacarme ;

Les hirondelles rasant la terre et l'eau ;

Les oiseaux se réfugient dans les haies ;

Les fourmis redoublent d'activité ;

Les verres sortent de terre ;

La corneille noire croasse ;

Les porcs se roulent dans la litière ;

Les oies volent contre le vent ;

Les abeilles ne s'aventurent pas loin de la ruche.

—Les gelées précoces de l'automne ont fait beaucoup de dégâts dans les vergers de Galt et ailleurs. Aussi les propriétaires ne vendaient-ils leurs fameuses qu'une piastre le quart pour les convertir en cidre.

—Le meilleur cidre ne se vend actuellement que trente sous le gallon à la Côte des Neiges près Montréal.

—Le Reporter de Galt affirme que l'exportation des moutons de cet endroit dans l'est, par voie ferrée est telle actuellement que ce bétail sera rare au printemps. On l'expédie principalement dans les townships de Dumfries, Wilmot et Blenheim ; ils sont payés bon prix.

SUCRE DE BETTERAVES.

—La Californie a importé des machines françaises, et a fait venir des ouvriers de France, pour fabriquer du sucre de betteraves.

Ne pourrions-nous pas faire la même chose avec avantage ? La betterave à sucre réussirait parfaitement dans cette province.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

V

LA FOSSE AUX LIONS.

(Suite.)

Kwik, tout en appelant à l'aide, se défendait vigoureusement, et, ruant comme un âne, donnait des coups de pied à droite et à gauche dans les jambes de son ennemi, auquel la douleur arrachait plus d'une plainte.

Attiré par un sentiment de compassion, Victor vola au secours du pauvre garçon et se mit entre lui et ses agresseurs ; le Français aux moustaches rousses donna au jeune homme un grand coup de poing dans la poitrine, tandis que celui-ci voulait lui faire entendre raison. Enflammé de fureur par une pareille brutalité, Victor prit le Français à bras-le-corps et le jeta par terre, mais l'autre s'était accroché à lui et tous deux roulèrent en se débattant sur le pont. Jean Creps accourut et repoussa deux ou trois hommes qui voulaient le retenir. Donat criait comme un possédé, et bientôt tout le pont fut en désordre... Mais le capitaine parut et interrompit le combat par un signe du doigt et par un seul mot :

—Paix !

Alors commencèrent les plaintes des deux côtés. Le Français aux moustaches rousses prétendait qu'il n'y avait pas moyen de manger à la même gamelle que l'enragé Flamand.

—A peine, dit-il, avons-nous les cuillers en main, qu'il avale la viande et les fèves toutes brûlantes, et, quand nous l'engageons à laisser quelque chose pour les autres, il rit comme pour se moquer de nous et mange encore plus gloutonnement. En outre, au moindre mot, il donne des coups de pied comme un furieux. Tenez, capitaine, voyez les marques de la méchanceté de cette brute.

Et l'homme à la moustache rousse découvrit sa jambe et montra que le sang coulait réellement le long de son tibia.

Donat Kwik criait qu'eux-même l'avaient forcé à manger si vite pour ne pas mourir de faim qu'il apprendrait bien à ce Français qu'un Flamand ne se laisse pas opprimer et railler impunément. Il menaçait si violemment, hurlait

si furieusement, que le capitaine, impatienté et irrité, mit fin au débat par ces mots :

— Ici, matelots ! Qu'on jette cet enragé dans la fosse aux lions pour trois jours !

Cet ordre parut frapper Donat d'une terreur inexprimable. Peut-être croyait-il qu'il y avait réellement des lions au fond du navire ; il regardait le capitaine, tremblant et stupéfait, comme s'il croyait avoir mal compris ; mais lorsqu'il se vit empoigné rudement par les matelots, il se mit à sangloter tout haut, et se laissa tomber à genoux devant le capitaine, les mains tendues et les yeux remplis de larmes.

Les deux amis s'efforcèrent de fléchir le juge sévère. Victor Roozeman, encore pâle d'indignation, prétendait qu'on allait commettre une criante injustice, et il voulait faire comprendre au capitaine qu'on avait tourmenté et opprimé dès le premier jour le pauvre garçon. Jean Creps au contraire, s'efforçait de présenter l'affaire comme insignifiante, et demandait, en termes conciliants et sensés, le pardon de Donat, qui ne lui en montrait aucune reconnaissance, parce qu'il le faisait passer pour un imbécile et un grand lourdaud.

Soit que leurs paroles fissent quelque effet sur l'humeur brutale du capitaine, soit que l'attitude humble de Donat l'eût apaisé, il dit aux matelots :

— Laissez-le aller.

Le jeune paysan, se voyant en liberté, s'approcha de Victor, lui prit la main, la baisa, et dit avec une larme dans les yeux :

— Monsieur Roozeman, je vous remercie mille fois de votre bonté. Pour vous je me jette-rai au feu.

Mais le capitaine le tira par le bras dans l'entrepont, le changea de gamelle, lui donna des Allemands pour compagnons, et dit très-durement en s'en allant :

— Fais en sorte que je n'entende jamais parler de toi, perturbateur, ou tu t'en repentiras.

VI

L'ÉQUATEUR

Le *Jonas* était en mer depuis quatre semaines, et approchait avec rapidité de l'équateur, cet endroit du globe où le soleil darde le plus vivement ses rayons. L'éternelle viande salée commençait à dégouter les passagers ; toutes les provisions étaient épuisées. Il y avait de pauvres diables qui se seraient trainés sur leurs deux genoux pour obtenir un cigare ou une pipe de tabac. Le litre d'eau qu'on distribuait par jour à chacun devint insuffisant pour un grand nombre de passagers, à cause de la grande chaleur et de la ration, qui se composait exclusivement de salaison et de biscuits secs ; il y en eut qui échangèrent des objets de prix contre une simple chopine d'eau.

On arriva enfin sous l'équateur. Là, le *Jonas* fut arrêté par un de ces calmes persistants que les gens de mer craignent plus que la plus violente tempête. La mer était unie et brillante comme un miroir, sans que la moindre brise vint agiter sa surface. Le soleil flamboyait comme un globe de feu dans un ciel bleu foncé et brûlait si impitoyablement tout ce que frappaient ses rayons, qu'il fallait arroser sans cesse le pont du *Jonas* avec de l'eau de mer pour empêcher le bois de se fendre et le goudron de

fondre ; et pour permettre aux passagers de poser le pied sur les plancher incandescents. Le ciel était de plomb ; toutes les voiles pendaient flasques le long des mâts. et le vaisseau restait immobilisé, comme un corps mort au milieu de l'immense Océan, qui semblait à chacun pareil à un désert dont on n'atteindrait jamais les limites.

Les passagers allaient et venaient, désespérés, suffoqués sans haleine et courage, succombant sous cette chaleur effroyable, et cherchant vainement sur le pont et dans la cale un lieu pour se rafraîchir et se reposer ; mais partout l'atmosphère était également brûlante et l'air étouffant. Ce qui rendait leur sort encore plus pénible, c'était le manque d'eau. Un grand nombre d'entre eux, tourmentés par une soif irrésistible, épuisèrent leur ration avant que le soleil tombât directement sur leurs têtes, et passaient alors le reste de la journée à lutter douloureusement contre la soif.

Ils souffrirent ainsi dès le premier jour de alme ; qu'eût-ce été s'ils avaient dû rester stationnaires pendant plusieurs semaines au milieu de cette fournaise et de cette atmosphère énervante !

Le deuxième jour, aucun vent n'avait agité les voiles et la chaleur paraissait doublée. Craignant que ce calme prolongé n'épuisât la provision d'eau nécessaire pour atteindre les côtes d'Amérique, le capitaine déclara que le salut de tous l'obligeait à prescrire une mesure cruelle. Désormais, chacun des passagers ne recevrait plus qu'un demi-litre d'eau par jour. Une terreur générale et des plaintes amères accueillirent cet ordre effroyable ; mais le capitaine s'efforça de leur faire comprendre que le calme pouvait encore durer un mois, et qu'il devait épargner l'eau, afin de ne pas mettre tout l'équipage en danger de mort. Pour les convaincre, il leur raconta, comme exemple, qu'on avait trouvé, à la même place où mouillait maintenant le *Jonas*, un navire portugais qu'on croyait abandonné. Lorsqu'on monta à son bord, on y trouva près de cent cadavres. On apprit par la relation du journal, que les passagers s'étaient emparés de la provision d'eau et l'avaient employée avec une aveugle prodigalité. Cette note datait déjà de six semaines, et il est clair que ces cent hommes étaient tous morts de soif et avaient souffert par leur faute le trépas le plus épouvantable. Le capitaine ajouta, avec un geste significatif, qu'il saurait bien garder le *Jonas* d'un pareil malheur, et que le premier qui oserait toucher à une barrique d'eau, il lui brûlerait la cervelle avec son revolver comme à un chien.

Effrayé par la terrible histoire du navire portugais, les passagers altérés se tordirent les bras avec un rauque murmure de désespoir.

Victor Roozeman supportait son sort avec courage ; mais il pensait plus qu'auparavant aux êtres qui lui étaient chers, et, comme s'il eût voulu familiariser son imagination avec la misère, il parlait continuellement de tout ce qui lui manquait. Il se rappelait, avec un enthousiasme maladif, les belles promenades autour d'Anvers, où il avait rêvé si souvent au bonheur et à l'amour, sous un feuillage frais ; les bords magnifiques de l'Escaut, où l'on res-

pirait l'air en été avec un véritable sentiment de béatitude ; le banc vert dans le petit jardin de sa mère, où, après les heures de travail, il pouvait s'asseoir tranquille, content, et rêver et sourire à ses propres pensées, jusqu'à ce que sa chère mère eut servi sur la table un souper appétissant et délicieux. Jean ne parlait guère ; il trouvait la position terriblement désagréable, à la vérité ; mais ils n'étaient pas les premiers qui fussent restés dans une pareille immobilité pendant quinze jours. Le vent s'élèverait au jour d'hui ou demain, et on oublierait bientôt la misère soufferte. Ces pensées n'empêchèrent pas le courageux Jean de s'écrier qu'il donnerait cinq années de sa vie pour un seau d'eau froide de la pompe de son père.

Celui qui restait ferme et se promenait sur le pont encore satisfait, en apparence, c'était Donat Kwik. Il portait sa ration d'eau dans une bouteille suspendue à son cou par une corde passée sous ses habits, et il la gardait et l'épargnait si soigneusement, que déjà deux fois à la fin du jour il avait rafraîchi Victor et son ami Jean en leur versant une gorgée de sa bouteille.

Interrogé sur la cause de sa force contre la soif, il donna cette explication, qui témoignait au moins d'une très-grande puissance de volonté :

— Donat est un imbécile, je le sais, répondit-il ; mais, quand sa peau est en jeu, il devient malin comme un renard, messieurs, et il se casse la tête pour trouver un moyen de ne pas monter trop tôt au ciel. Je vais vous dire comment je m'y prends. Le matin, je reçois ma ration d'eau, n'est-ce pas ? Vous croyez que je me dépêche de boire, comme les autres ? Non, je fourre la clef de ma malle dans ma bouche, puis je la mords sans discontinuer et je fais croire ainsi à mon estomac qu'il boit jusqu'à ce que je ne puisse plus supporter la soif. Alors je bois un tant soit peu, et je me mets à mordiller ma clef. Je ne bois pas de genièvre, je ne fume pas. A midi, je ne mange pas de viande, elle est salée ; et je me nourris aussi peu que possible, car la soif vient en mangeant. Aussi je suis toujours moitié affamé, moitié étouffé ; mais il est plus facile de supporter la moitié de chaque mal que d'en souffrir un tout à fait.

VII

LES REQUINS.

Les jours se succédaient sans qu'un nuage se montrât à l'horizon ; le soleil restait également brûlant et l'air également lourd.

Il arriva, un matin, que beaucoup de passagers restèrent couchés dans leurs cabines, à moitié étourdis et se plaignant de n'avoir plus la force de se mouvoir.

La nouvelle courut soudain sur le navire qu'une maladie contagieuse avait éclaté dans l'entrepont. Les uns prétendaient que c'était le typhus, les autres le choléra et d'autres la fièvre jaune. Cette nouvelle fit trembler et pâlir tout le monde, car une seule de ces maladies est, en effet, suffisante pour dépeupler un peu de temps tout un vaisseau, surtout quand une centaine de personnes demeurent ensemble sous un ciel de plomb dans un si petit espace.

Tous les passagers frémissaient encore sous

